

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS : **M. DENIS BERGERON, président**
 M. LAURENT PILOTTO, commissaire

**CONSULTATION PUBLIQUE
SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION
D'UN COMPLEXE DE LIQUÉFACTION
DE GAZ NATUREL À SAGUENAY**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 4

Séance tenue le 27 octobre 2020 à 19 h,
Bureau d'audiences publiques en environnement
140, Grande Allée Est
Québec (Québec)

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DE LA SOIRÉE DU 27 OCTOBRE 2020
MOT DU PRÉSIDENT 1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

PROTECTION DES OISEAU DU QUÉBEC (DM1129)
Mme Alison Hackney..... 2

REGROUPEMENT DES UNIVERSITAIRES (DM92)
M. Thierry Lefèvre et M. Patrick Provost 7

COALITION ÉTUDIANTE POUR UN VIRAGE ENVIRONNEMENTAL
ET SOCIAL (DM2138)
Mme Florence Lachapelle..... 13

DÉPUTÉ FÉDÉRAL DE CHICOUTIMI-LEFJORD (DM677)
M. Richard Martel 19

REGROUPEMENT VIGILANCE HYDROCARBURES QUÉBEC (DM1002)
M. Jacques Tétreault et Mme Louise Morand 25

ASSOCIATION DES ÉTUDIANTES
ET ÉTUDIANTS DU COLLÈGE DE CHICOUTIMI (DM2501)
M. Émile Simard et Jean-Simon Desrochers 32

M. SIMON GUIROY (DM2045)..... 39

M. GILLES ARSENAULT (DM1351)..... 44

SUSPENSION ET REPRISE

ACTION ENVIRONNEMENT BASSES-LAURENTIDES (DM2491)
Mme Lucie Massé et M. Normand Beaudet..... 51

GROUPE PERFORMANCE STRATÉGIQUE (DM1585)
M. Roger Boivin.....59

Mme MARILOU LAPRISE (DM1799).....67

M. MARC BRULLEMANS (DM1957).....74

M. DANIEL LAROUCHE (DM2278 ET DM2278.1 À 2278.5).....80

MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY (DM2383)
M. Gérald Savard 84

MOT DE LA FIN91

AJOURNEMENT

**SÉANCE DU 27 OCTOBRE 2020
SÉANCE DE LA SOIRÉE
MOT DU PRÉSIDENT**

5 **LE PRÉSIDENT :**

Alors Mesdames et Messieurs, bonsoir. Bienvenue à cette séance de la deuxième partie de l'audience publique sur le projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay par GNL Québec incorporée.

10

Avant de céder la parole au premier intervenant, quelques rappels importants: d'abord, tous les propos de cette deuxième partie sont enregistrés, les transcriptions seront accessibles dans une semaine environ sur le site Web du BAPE.

15

Nous soulignons également que, tout comme l'initiateur du projet et des personnes ressources, vous avez la possibilité de rectifier des faits mentionnés dans le mémoire d'un participant ou dans sa présentation.

20

Je vous rappelle qu'une rectification à l'endroit d'un mémoire ou d'une opinion verbale se limite à corriger de façon démontrée des inexactitudes, comme une erreur de date ou de quantités, une fausse référence ou une citation erronée. Il peut s'agir, par exemple, de statistiques, de chiffres, de durée ou de toute autre donnée ou événement précis.

25

La rectification ne doit pas servir à se prononcer sur la justesse ou la suffisance d'une analyse ou d'une opinion, afin d'éviter tout débat. Des rectifications pourront se faire par écrit jusqu'au 13 novembre, soit une semaine après la fin de la deuxième partie.

30

Nous avons 14 présentations qui sont à l'horaire de cette séance, le temps alloué pour les témoignages est de dix minutes et il est important pour nous de respecter l'horaire et d'être équitables envers tous les participants.

Alors, avant d'inviter le participant, j'aimerais également souligner que plusieurs mémoires utilisent des images et des photos pour illustrer leur propos. À cet égard, je souhaiterais prendre un moment

35 pour rappeler aux auteurs qui déposent un mémoire à la Commission, qu'ils doivent s'assurer qu'ils détiennent les droits d'auteur et les autorisations pour utiliser ces images et ces photos.

Nous comprenons que ces aspects légaux ne sont pas toujours faciles à comprendre, alors si vous avez des questions à cet égard, n'hésitez pas à communiquer avec nous même si votre mémoire nous est déjà déposé.

40

Alors, j'inviterais maintenant notre première intervenante, j'inviterais Alison Hackney, s'il vous plaît.

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

45

Mme ALISON HACKNEY
PROTECTION DES OISEAUX DU QUÉBEC (DM 1129)

50 **Mme ALISON HACKNEY :**

Bonsoir, Monsieur Bergeron. Est-ce que vous m'entendez bien?

LE PRÉSIDENT :

55

Bonsoir, Madame Hackney. Nous vous entendons très bien. Alors, nous avons 10 minutes, alors vous avez le droit à 10 minutes de présentation, la parole est à vous, nous vous écoutons.

Mme ALISON HACKNEY :

60

Merci. Bonsoir à tous. La Protection des oiseaux du Québec fondée en 1917 est une des plus anciens organismes de protection de l'environnement au Canada. Prochaine diapo.

65 Et ce soir, je veux vous parler des services écosystémiques que nous procurent les oiseaux et leurs habitats. Les services écosystémiques comprennent tous les bénéfiques que nous fournissent le monde naturel, ses écosystèmes et les êtres vivants, les processus naturels. Changer.

70 Par exemple au Québec, les oiseaux de la forêt boréale ont un rôle de protection de la forêt en mangeant les insectes, comme la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Ce service écosystémique de contrôle de la tordeuse a déjà été évalué à 1 400 dollars par hectares. Prochaine diapo, s'il vous plaît.

75 Le loisir ornithologique au Québec vaut 195 millions de dollars et crée environ l'équivalent 2 000 emplois à temps plein dont plusieurs en région, ce qui soutient l'économie rurale. Changer, s'il vous plaît.

80 Les oiseaux depuis 50 ans, les populations d'oiseaux en Amérique du nord ont chuté de 25% en moyenne. Si vous regardez l'image de droite, vous voyez des barres qui représentent le déclin proportionnel des populations dans divers écosystèmes et la forêt boréale est représentée par la barre verte foncée. Donc, les populations sont à 75% de ce qu'elles étaient il y a 50 ans, et le rond à droite montre que la moitié des espèces sont affectées. Prochaine diapo.

85 Il faut donc analyser l'impact cumulatif de tout projet de développement, tout comme on suit le retrait cumulatif de l'argent de notre compte en banque. Et Environnement Canada a averti que l'étude d'impact doit nous permettre de comprendre les enjeux environnementaux, sociaux et économiques à plusieurs échelles, de locales jusqu'à internationales. Prochaine diapo.

90 Donc, selon le rapport d'impact fourni par le promoteur, dans le cas de l'usine, on perd 86 hectares d'habitats pour les oiseaux et comme l'usine et le gazoduc n'ont ni l'une ni l'autre leur raison d'être sans l'autre, il faut considérer le gazoduc et, donc j'ai estimé si le gazoduc a 780 kilomètres de long et 0.5 kilomètre de large, il y a perte, toutes proportions gardées, de 390 kilomètres carrés.

95 Je vous donne un exemple d'une seule espèce d'oiseau : la paruline à poitrine baie consommatrice de tordeuses. Dans le cas de l'usine, l'étude d'impact prévoit la perte de couples nicheurs de 13 à 36 paires, toutes proportions gardées, si on extrapole, le gazoduc pourrait entraîner la perte de 5 à 16 000 couples nicheurs. Prochaine diapo.

100 D'autres impacts : le réchauffement climatique et le promoteur a fait part de ses prévisions de gaz à effet de serre qui seraient créés. Le réchauffement climatique rend les conditions de vie inaptes ou inacceptables pour les espèces boréales. Ce qui entraîne la perte d'habitats et le rétrécissement des

aires de distribution. Ici, on voit la paruline rayée, qui est un champion de la migration à longue distance et dont la distribution a grandement diminué déjà. Changez.

105 Nous pouvons nous poser la question comment le promoteur entend respecter la *Loi fédérale sur la Convention des oiseaux migrateurs* et la *Loi québécoise sur la conservation et la mise en valeur de la faune* qui interdisent les deux de déranger les oiseaux en période de reproduction qui s'étend de la mi-avril à la mi-août. Prochaine diapo.

110 C'est ensuite, le déboisement pour les routes et les sites entraîne la fragmentation et la dégradation des habitats, l'incursion des prédateurs et des espèces végétales et animales envahissantes, et évidemment la perturbation des écosystèmes existants avec les impacts sur les espèces qui vivent là. Prochaine diapo.

115 Le GIEC, le Groupe intergouvernemental des experts sur le climat, nous avertit, nous martèle que les changements climatiques entraînent une élévation du niveau des mers, ce qui risque de faire rétrécir ou disparaître les haltes migratoires fréquentées par les oiseaux de rivage, les canards et les oies au Saguenay. Et les oiseaux de rivage, je vous le rappelle, est un groupe d'oiseaux qui a déjà chuté de 40%.

120 L'Organisation mondiale de la santé avertit que la plupart des maladies émergentes sont reliées à la déforestation et aux changements climatiques, on a qu'à penser à la maladie de Lyme. Prochaine diapo.

125 Donc, je crois que c'est un « pensez-y bien ». Les services écosystémiques régularisent la température et les niveaux des eaux, gardent le climat frais, nous sauvegardent des feux de forêt et maintient la biodiversité. Alors, si on veut renoncer à ça, c'est un « pensez-y bien. » Prochaine diapo.

Je remercie l'équipe de bénévoles qui a préparé cette présentation. Merci.

130 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, on comprend que c'est la conclusion de votre présentation, Madame Hackney?

135

Mme ALISON HACKNEY :

Oui, Monsieur Bergeron, c'est bien cela.

140

LE PRÉSIDENT :

Merci. Est-ce que vous considérez, suite à votre présentation, est-ce que vous considérez que les conditions d'interdiction d'activités lors des périodes de nidification, lorsqu'on réalise un projet d'une envergure similaire, est-ce que vous considérez que c'est des mesures de mitigation qui sont acceptables?

145

Mme ALISON HACKNEY :

Non, bien en fait, la *Loi sur la Convention des oiseaux migrants*, c'est explicite dans la Loi qu'il n'y a pas de permis pour pouvoir déroger à la Loi et détruire des nids ou des oisillons, ou déranger les oiseaux. Alors, je me pose la question tout humblement, comment le promoteur peut arriver à ne pas enfreindre la Loi?

150

De même, dans les mêmes questions s'appliquent pour la *Loi québécoise sur la protection de la faune*. C'est un peu une impossibilité, je ne sais pas, mais ça m'a l'air impondérable.

155

LE PRÉSIDENT :

Alors, je vous remercie de votre précision, Madame Hackney. Monsieur Pilotto?

160

M. LAURENT PILOTTO, commissaire :

Vous qui êtes spécialiste sûrement des oiseaux, la nature en général a horreur du vide, est-ce que le déclin de certaines populations, que vous avez mentionné dans un des graphiques que vous avez présentés, est-ce que le déclin de certaines populations est compensé par la croissance d'autres espèces d'oiseaux qui viennent, par exemple, plus du sud? Je pense aux dindons sauvages qui étaient très peu présents au Québec il y a à peine 20-30 ans et qui, là, qui sont présents partout, dans le sud du Québec à tout le moins. Est-ce qu'il n'y a qu'une réduction des espèces d'oiseaux?

170

Mme ALISON HACKNEY :

175 C'est une bonne question, Monsieur Pilotto, et il serait difficile de faire une règle ou de répondre très brièvement. Mais, je pense qu'il est important de rappeler que les oiseaux et tous les êtres vivants, oiseaux, plantes, mammifères, ont évolué avec l'habitat où ils se trouvent et, donc c'est une relation délicate et qui peut se faire débalancer.

180 Et, on voit déjà que les aires de distribution de ces oiseaux insectivores, comme la paruline à poitrine baie que je vous ai montrée en photo, si les conditions ne sont pas favorables, ces oiseaux vont disparaître et ce n'est pas dit qu'il va y avoir d'autres oiseaux qui vont les remplacer et qui vont être aussi bien adaptés.

185 Un des résultats importants de, par exemple, les changements d'écosystèmes par le changement climatique, c'est une perte de la biodiversité, donc moins de variétés.

190 Et en ce qui concerne, pour prendre un exemple d'une espèce nouvellement arrivée, le dindon sauvage, il se peut que le dindon ait un effet très néfaste sur certains oiseaux indigènes qui nichent au sol parce qu'il va les manger. C'est un prédateur des, par exemple, les bruants chanteurs et autres oiseaux plus petits qui nichent au sol, possiblement les reptiles et amphibiens indigènes qui aussi, sont souvent à risque par la perte, la disparition des milieux humides.

195 Alors, ce n'est pas nécessairement un avantage si l'écosystème change et d'autres espèces arrivent, ça ne procure pas forcément des effets que nous allons apprécier.

LE COMMISSAIRE :

O.K., merci.

200 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, merci beaucoup de votre contribution à nos travaux, Madame. Merci et bonne soirée.

Mme ALISON HACKNEY :

205 Merci, au revoir.

210

**M. THIERRY LEFÈVRE ET M. PATRICK PROVOST
REGROUPEMENT DES UNIVERSITAIRES (DM 92)**

LE PRÉSIDENT :

215

J'inviterais maintenant messieurs Thierry Lefèvre et Patrick Provost. Bonjour, Messieurs. Alors, on vous entend, vous avez dix minutes, nous vous écoutons.

M. PATRICK PROVOST :

220

Alors, bonsoir. Merci de nous donner la parole. Sur la première diapo, merci pour la première diapo, alors mon collègue Thierry (problèmes techniques), merci.

225

Alors notre mémoire s'intitule : Des Universitaires se prononcent sur GNL Québec. Et j'invite les gens qui nous écoutent à le télécharger gratuitement de notre site Web, tel qu'indiqué en haut à droite de l'écran.

230

Notre mémoire, que je vous invite à lire et à partager librement, a également été déposé à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec et sera donc disponible en libre accès dans toutes les bibliothèques du Québec d'ici Noël. Prochaine diapo.

235

Il s'agit d'un regroupement de 475 universitaires qui sont préoccupés par les changements climatiques, la détérioration de l'environnement et l'effondrement de la biodiversité. Les membres du regroupement descendent de leur tour d'ivoire pour partager leur savoir et leurs connaissances, ce qui explique notre présence ici ce soir.

240

Deux particularités des universitaires les placent dans une position unique pour s'exprimer sur les enjeux de société comme celui qui intéresse votre Commission. Ces universitaires font preuve de

rigueur, ils sont dépourvus de conflits d'intérêts et sont au service de la population et du bien commun.

245 Vous connaissez mieux que moi les implications des conflits d'intérêts et à quel point ils représentent un enjeu important. De tels conflits surgissent souvent quand il s'agit de défendre des intérêts financiers.

250 Avec les membres du Regroupement Des Universitaires, vous n'en aurez pas, à part bien sûr le conflit d'intérêt manifeste pour le bien-être de la population, pour le bien commun. En particulier celui que je pourrais qualifier de d'intergénérationnel.

255 Deuxième élément important, elle bénéficie de la liberté universitaire et de la liberté d'expression. Cela signifie qu'ils peuvent communiquer leur savoir, leurs connaissances et leurs avis librement, sans aucun filtres ni contraintes de la part de qui que ce soit. C'est une prise de parole qui est puissante. Prochaine diapo.

260 Notre mémoire est l'œuvre de 55 membres Des Universitaires qui sont auteurs de 29 articles ou entrevues dans les médias généralistes principalement québécois au cours de la dernière année ou deux. Certains textes sont accompagnés qu'une caricature de Pierre Brignaud, suivant l'adage qu'une image vaut mille mots.

265 Alors, plusieurs de nos membres se prononcent à titre d'experts dans leur domaine, d'autres portent le message de leurs collègues scientifiques du monde entier et de groupes d'experts œuvrant pour l'ONU, par exemple.

270 Vous pourrez également y distinguer quelques cris du cœur bien sentis motivés par un contexte où la science climatique n'est pas écoutée, contrairement à la science sanitaire, et surtout quand la raison ne suffit pas. Prochaine diapo, s'il vous plaît.

Alors, il est important pour nous de préciser que la plupart des textes, analyses et conclusions, concernant le projet GNL Québec et contenus dans notre mémoire, demeurent tout à fait pertinents et s'appliquent également à sa composante Énergie Saguenay.

275

280 D'autant plus que l'existence d'Énergie Saguenay ne pourrait être envisagée sans les autres composantes du projet, dont l'absence le rendrait du même coup obsolète, d'où l'importance, on le réitère ici, de considérer les composantes de ce projet dans leur ensemble. Diapo suivante, s'il vous plaît.

285 Voyons maintenant les principales contraintes qui prévalent actuellement et qu'il est important de considérer dans l'analyse du présent projet. Les changements climatiques provoqués par nos émissions de gaz à effet de serre représentent la plus grande menace planétaire de notre époque. Et cette menace est directement liée à notre surconsommation des ressources et d'énergie.

290 Les scientifiques soutiennent que 80 % des réserves mondiales prouvées d'hydrocarbures devront rester sous le sol pour limiter le réchauffement climatique à un seuil sécuritaire fixé à 1,5 degré Celsius.

295 La détérioration des écosystèmes entraîne la perte des services écosystémiques que nous prenons pour acquis et qui assurent la qualité de l'air que l'on respire, de l'eau que l'on boit et des sols que l'on cultive. La situation est telle qu'un de nos membres avance que si rien ne change, l'effondrement général de la société deviendra alors inévitable. C'est la survie de six milliards d'êtres humains d'ici 2100 qui est en jeu.

Sur ce, je cède la parole et l'écran à mon collègue Thierry Lefèvre. Thierry.

300 **M. THIERRY LEFÈVRE :**

Alors, bien bonjour à toutes et tous, nous allons maintenant aborder les évaluations du projet faites par les membres du Regroupement selon différentes perspectives.

305 Au niveau de l'économie, les Universitaires ont souligné le risque que les investisseurs placent leurs revenus dans des paradis fiscaux et ne paient pas leur juste part d'impôts. On peut s'attendre par conséquent à des bénéficiaires très marginaux pour la population du Québec qui subventionne le projet grâce à des tarifs d'hydroélectricité préférentiels et qui en assume tous les risques.

310

Comme l'a mentionné un membre, il y a également un risque d'augmentation des écarts de salaires et d'accroissement du coût de la vie, comme l'a montré l'exemple de Fort McMurray.

315

Globalement, ce projet pérennise un modèle de développement qui nuit lié à la transition socio-écologique qui permettra de rendre la région et le Québec prospère et résilient. Diapo suivante, s'il vous plaît.

320

Le gaz qui sera liquéfié étant obtenu par fracturation hydraulique, il est bien établi que ce type de procédé induit des risques sur la santé, notamment par l'usage de produits chimiques qui risquent de contaminer l'air et l'eau, et qui représentent un risque pour les travailleurs de l'industrie, mais aussi pour les résidents.

325

Cette technique exerce également une pression sur les ressources en eau. Il s'agit d'une source d'énergie non conventionnelle dont l'empreinte carbone est élevée, bien supérieure à celle du gaz conventionnel, notamment à cause des fuites. Ce type de production ne peut donc être encouragé pour le bien du Québec et du Canada. Diapo suivante, s'il vous plaît.

330

En termes de gaz à effet de serre, il est indispensable de prendre en compte l'ensemble des émissions tout au long du cycle de vie incluant l'extraction, la liquéfaction, le transport, la consommation et la totalité des émissions après l'exploitation du site d'extraction, notamment en termes de fuites de méthane.

335

Il est nécessaire d'éclaircir si ce projet ne ferait qu'augmenter la demande en combustible fossile ou s'il pourrait potentiellement la réduire et en quelle quantité. Ce projet apparaît, en fait, une manière de fournir de l'hydroélectricité à rabais dont le Québec se priverait au lieu pour remplacer des combustibles fossiles, il semble, il s'agit donc d'un gaspillage d'une énergie propre. Le gaz naturel ne peut en aucun cas être considéré comme une énergie de transition ou une passerelle. Diapo suivante, s'il vous plaît.

340

Concernant les impacts environnementaux, ces activités industrielles exerceraient une forte pression sur l'écosystème exceptionnel que constitue le Fjord du Saguenay et le parc marin, en particulier à cause de la présence des bélugas, mais pas seulement, c'est tout l'écosystème qui est menacé. C'est aussi les activités touristiques qui pourraient en souffrir irrémédiablement.

345 En fait, ce projet risque d'altérer, voire de faire perdre un des plus importants bijoux écologiques et touristiques de la région du Québec. Diapo suivante, s'il vous plaît.

350 Donc en conclusion, quel que soit le point de vue, le projet ne reçoit aucun avis favorable Des Universitaires. Les inconvénients et les risques pour l'environnement, la santé, la biodiversité, le climat, la transition énergétique sont supérieurs aux avantages potentiels du projet.

355 Il ne correspond pas à une vision réaliste d'une région ou d'une province durable, car nous devons absolument cesser d'investir dans le problème, c'est-à-dire les énergies fossiles et effectuer un virage énergétique d'envergure.

Le Regroupement Des Universitaires recommande donc au BAPE et au gouvernement du Québec de rejeter le projet GNL Québec et sa composante Énergie Saguenay.

360 Les membres proposent plutôt des projets davantage en adéquation avec un avenir durable, tels que tabler sur les produits de la forêt, l'éco-tourisme, le secteur de l'aluminium, l'agroenvironnement et l'artisanat. Diapo suivante, s'il vous plaît.

365 Voici qui termine donc notre présentation. Nous voici à l'heure des choix. Diapo suivante, s'il vous plaît.

370 Voici les deux options qui s'offrent à nous telles qu'illustrées par l'artiste Pierre Brignaud, nous espérons que les travaux de nos membres... la vraie question est de savoir s'ils feront le bon choix premièrement, et nous espérons ensuite que les travaux de nos membres percoleront jusqu'au ministère. Diapo suivante, s'il vous plaît.

LE PRÉSIDENT :

Oui, alors en conclusion?

375

M. THIERRY LEFÈVRE :

380

Et si nous comprenons que le BAPE ne dispose pas de l'autorité pour agréger les projets de gazoducs et d'usines de liquéfaction et d'exportation, il nous semble qu'il a le devoir d'informer le ministre de l'Environnement et de la lutte aux changements climatiques que des participants ont souligné avec force la nécessité d'évaluer la totalité du projet comme un tout inséparable. Merci de
385 votre attention, absolument.

LE PRÉSIDENT :

390

Merci beaucoup de votre présentation. Alors, Monsieur Pilotto?

LE COMMISSAIRE :

395

Oui, j'aurais une question. Il y a quelque chose qui a retenu mon attention dans les projets alternatifs que vous proposez à la fin. Je vois mal comment l'aluminium se place à travers des projets alternatifs de type écotourisme, production. Je ne sais pas, je trouvais que ça détonnait un peu, j'aimerais que vous m'en disiez plus.

M. THIERRY LEFÈVRE :

400

Oui, je comprends. Bien, je ne peux pas parler à la place des personnes qui ont proposé cette option-là. Ce que j'ai compris, c'est que c'était un secteur qui était déjà bien implanté dans la région et que donc, ça permettrait simplement de faire perdurer un secteur qui existe déjà sans trop perturber aussi bien le secteur des émissions de gaz à effet de serre que de l'environnement. Mais ceci dit, il serait préférable de vous adresser à la personne qui a émis l'idée.

405

M. PATRICK PROVOST :

410

Mais je crois, si je peux ajouter, je crois qu'il est important de diversifier l'économie et de s'assurer que cette industrie-là, l'aluminium, qui a un énorme besoin en hydroélectricité, que c'est fourni en énergie propre.

LE PRÉSIDENT :

415 Alors, merci beaucoup de ces précisions. Merci de votre contribution à nos travaux. Nous vous souhaitons bonne soirée.

LE COMMISSAIRE :

420 Merci à vous.

M. PATRICK PROVOST :

425 Merci beaucoup.

M. THIERRY LEFÈVRE :

Merci beaucoup.

Mme. FLORENCE LACHAPELLE

COALITION ÉTUDIANTE POUR UN VIRAGE ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (DM 2138)

LE PRÉSIDENT :

435 Alors, j'inviterais maintenant Florence Lachapelle, s'il vous plaît. Bonjour, Madame.

Mme FLORENCE LACHAPELLE :

440 Oui, bonjour.

LE PRÉSIDENT :

445 Alors, dix minutes, la parole est à vous. Nous vous écoutons.

Mme FLORENCE LACHAPELLE :

450 Excellent. Donc, mon nom est Florence Lachapelle, je viens de Montréal « jojagué », puis je vais m'exprimer aujourd'hui au nom de la Coalition étudiante pour un virage environnemental et social, qu'on appelle la CEVES.

455 La CEVES, c'est un groupe étudiant qui regroupe des militants et militantes qui luttent pour l'environnement partout à travers le Québec. Et avant de continuer plus loin, je vais simplement vous parler un peu de comment je vais diviser ma présentation.

460 Dans le fond, je vais commencer en présentant brièvement la CEVES. Donc, nos revendications et les mobilisations qu'on a pu effectuer. Ensuite, je vais présenter, encore une fois brièvement, le contexte social dans lequel on présente notre mémoire et enfin, la partie plus charnière de ma présentation, c'est vraiment de parler de la mobilisation auprès des étudiants, étudiantes et des associations étudiantes, bien entendu.

465 Donc, d'abord pour parler un peu de la CEVES, dans le fond, il s'agit d'une organisation qui est née de la fusion entre trois groupes militants : donc Pour le futur au niveau secondaire, Devoir Environnemental Collectif au niveau collégial ainsi que La Planète s'invite à l'Université qui avant de décider d'unir leurs forces sous un même nom, ces trois groupes-là avaient organisé les mobilisations historiques du 15 mars et du 27 septembre 2019.

470 On va se rappeler que le 27 septembre, il y avait près de 250 000 étudiants, étudiantes en grève et 600 000 personnes présentes dans les rues à travers les rues de la province.

475 Donc, après avoir organisé ces mobilisations monstres, les membres ont décidé de justement s'unir et de mettre, de rédiger des revendications qui représentaient réellement ce qu'ils défendaient.

480 Donc dans le fond, la revendication, l'unique revendication de la CEVES, c'est de demander la mise en place d'un plan d'urgence pour la justice climatique qui toucherait donc les trois paliers gouvernementaux, ainsi que l'ensemble de la société en général.

Donc, je vais essayer de ne pas trop y aller en détail, mais en gros cette revendication-là elle exige que le plan d'urgence climatique se base sur sept principes qui sont ancrés dans la justice sociale et climatique.

485

Je ne vais pas tous les énumérer, mais ils touchent en gros le respect de la science et les savoirs autochtones, l'atteinte de la carboneutralité d'ici 2030, la mise en œuvre complète de la déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et surtout l'arrêt complet et immédiat de tout projet d'exploitation et de transport d'hydrocarbures et bien sûr, cet arrêt immédiat là se ferait de concert en accompagnant, dans le fond, les travailleurs de ces secteurs-là jusqu'à des secteurs moins polluants.

490

Donc, c'est vraiment selon ces principes-là qu'on base notre mémoire et notre action aussi. Donc, c'est pas mal ça pour la présentation de la CEVES.

495

Ça m'amène ensuite à parler du contexte social dans lequel on a écrit nous mémoire. C'est certain que dans le mémoire écrit, on a plus développé sur tout ça, mais pour la présentation à l'oral, ça me tentait de lire le mémoire d'une des militantes de la CEVES qui s'appelle Zoé (inaudible) et qui milite depuis qu'elle est au secondaire et maintenant au cégep. Donc, je vais vous le lire, ce n'est pas très long et ça s'adresse à vous, Messieurs les commissaires.

500

« Donc, Monsieur Bergeron, Monsieur Pilotto, aujourd'hui nous en appelons à votre humanité. Nous sommes des étudiants et étudiantes du secondaire, du cégep et de l'université. Nous avons 12 ans, 16 ans, 19 ans, 23 ans. Nous venons de partout au Québec. Et nous ne devrions pas avoir à nous battre pour avoir le droit de vivre dans un environnement sain et sécuritaire. Mais, nous le faisons, parce que nous savons que c'est la seule option.

505

À cause de nos émissions de gaz à effet de serre, notre planète sera bientôt trop chaude pour les humains. Les conséquences des changements climatiques commencent déjà à être bien visibles : Inondations, feux de forêt, canicules, sécheresses, fontes des glaciers et extinctions d'espèces font maintenant partie de notre quotidien.

510

515

Mais ce qui s'en vient est urgent et bien pire que nous ne pouvons l'imaginer, car chaque fraction de degré Celsius que gagne le climat terrestre entraînera catastrophe sur catastrophe, destruction sur destruction jusqu'à menacer la vie elle-même.

520

En sachant cela, il est absurde que nous continuions, au détriment de notre environnement, d'enrichir les plus riches de la planète, dont font partie les investisseurs derrière ce projet.

525

Tout nous prouve que notre système, basé sur l'exploitation illimitée des ressources et de la biodiversité qui non seulement sont limitées, mais aussi extrêmement précieuses, nous mène à l'effondrement.

530

C'est pourquoi, nous le répètent sans cesse les scientifiques, nous devons, dès aujourd'hui, déconstruire ce système pour construire un monde dans lequel nous pouvons et nous voulons vivre. Un monde dans lequel une usine de liquéfaction comme celle d'Énergie Saguenay n'a pas sa place.

535

Considérant le contexte de la crise climatique et de l'effondrement des écosystèmes, la menace que ce projet présente pour la biodiversité, le climat mondial, la santé humaine et l'économie du Québec, ainsi que considérant l'importance du BAPE, une recommandation de non-construction pour l'usine de liquéfaction Énergie Saguenay est, sans aucun doute, primordiale.

540

Nous comptons sur vous. La Jeunesse du Québec compte sur vous ».

Donc, c'était le mémoire présenté par, l'intervention présentée par Zoé et je trouve que ça résumait parfaitement vraiment le contexte de crise climatique qu'on vit actuellement et le stress un peu que l'ensemble de la jeunesse vit par rapport à notre futur, qui est complètement incertain.

545

Et pour finir, le mémoire, ma présentation en beauté, je vais parler vraiment de la mobilisation des associations étudiantes contre gazoduc GNL. Donc, je tiens à dire que la CEVES ne représente, n'est pas comme une grosse association étudiante qui comprend des associations étudiantes, la CEVES a simplement fait un travail de contacts, de contacter les associations étudiantes pour qu'elles-mêmes adoptent des positions conclusionnelles. Donc, c'est une nuance importante à apporter. Donc, voilà.

550 Le chiffre le plus récent d'associations qui sont positionnées contre GNL, indiquent que 48 « assos » qui représentent 300 000 étudiants et étudiantes se sont positionnées pour exiger l'arrêt complet et immédiat du projet gazoduc GNL.

555 Pour vous donner une idée, parmi ces 48 associations étudiantes, on va compter, la liste est non exhaustive, je fais juste en nommer quelques-unes, donc on a la Confédération des Associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval, donc la CADEUL, qui représente 33 000 étudiants et étudiantes.

560 Je tiens à souligner que l'Association des Étudiants en Sciences et Génie de l'Université Laval ont également adopté une position claire contre le projet.

Pour continuer dans ma lancée, de même en vrac, on a le Regroupement étudiant de maîtrise, diplôme et doctorat de l'Université de Sherbrooke, donc le REMDUS, 8 000 étudiants;

565 La Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal, la FAECUM, qui représente 40 000 étudiants;

570 La Students' Society of McGill University qui représente 24 000 étudiants et étudiantes et bien entendu, l'Université du Québec à Chicoutimi, qui est vraiment la mobilisation dans la région touchée par le projet.

Et, donc il y en a des dizaines d'autres, des « assos » qui se sont mobilisées contre le projet. Je pourrais vous sortir la liste si vous voulez, mais je ne vais pas alourdir ma présentation comme ça.

575 Pour la suite, j'aimerais simplement reconnaître que la CEVES a fait un énorme travail de mobilisation auprès des associations étudiantes collégiales et universitaires pour que celles-ci adoptent des positions contre gazoduc GNL. Et les associations étudiantes elles-mêmes ont, à leur tour, effectué un énorme travail de mobilisation auprès de leurs membres. Donc par là, on entend convoquer des assemblées et les organiser, mobiliser leur membres, et cætera.

580 Donc, autant pour les membres des associations étudiantes, que les membres de la CEVES, ce qu'on fait est un travail non rémunéré, c'est un travail qu'on fait qui est entièrement poussé par notre

profonde anxiété par rapport à notre futur et par notre volonté de rendre la fin du monde un peu moins pire.

585

Je tiens donc à saluer chaleureusement le travail de ces étudiants et des étudiantes, qui est un travail qu'ils et elles font depuis maintenant deux ans à peu près, c'est l'âge de la mobilisation étudiante contre GNL.

590

Puis, j'aimerais conclure en soulignant que la parole des étudiants et des étudiantes doit absolument peser dans la balance lorsque vous rédigez vos recommandations. Parce qu'on est littéralement le futur.

595

C'est notre génération qui va devoir *dealer* avec les éventuelles explosions des méthaniers, le passage des méthaniers dans le fjord et de manière générale, le réchauffement global qui ferait suite à l'émission absolument exagérée de GES par le projet gazoduc GNL.

Puis voilà, s'il faut retenir une chose de la présentation, c'est que la jeunesse est claire, le projet gazoduc GNL, on n'en veut simplement pas.

600

LE PRÉSIDENT :

Alors, merci de votre présentation. Monsieur Pilotto?

605

Mme FLORENCE LACHAPELLE :

Ça me fait plaisir.

LE COMMISSAIRE :

610

Oui, j'ai une petite question. Je reviens à vos sept principes et je vois qu'au deuxième principe vous prévoyez adopter une loi climatique qui viserait, qui forcerait l'atteinte de la carboneutralité en 2030. Est-ce que les recommandations, enfin, ce qui découle de l'Accord de Paris, ne vise pas plutôt l'atteinte de la carboneutralité en 2050? Vous, vous êtes 20 ans plus tôt?

615

Mme FLORENCE LACHAPELLE :

620 C'est ça, dans le fond, ce qui est déterminé par l'Accord de Paris, c'est une chose. Il y a également beaucoup de scientifiques qui recommandent que vraiment pour ne pas nous diriger vers un dérèglement complet incontrôlable du climat, 2030, ce serait vraiment la date limite.

625 Donc, c'est vraiment pour ça que notre date, c'est 2030. C'est simplement parce que l'Accord de Paris est un petit peu plus *lousse* pour plaire à tout le monde, mais le plus tôt on agit, bien entendu, le plus tôt on met les chances de régler la crise climatique. Donc, voilà.

LE COMMISSAIRE :

630 Bien, on va dire ça à nos diplomates que l'Accord de Paris est un peu *lousse*. Je vous remercie.

LE PRÉSIDENT :

635 Alors, merci de votre contribution à nos travaux. Merci, Madame Lachapelle, bonne fin de soirée.

Mme FLORENCE LACHAPELLE:

Au revoir.

640

M. RICHARD MARTEL
DÉPUTÉ FÉDÉRAL DE CHICOUTIMI-LE FJORD (DM677)

LE PRÉSIDENT :

645

Alors, j'inviterais maintenant monsieur Richard Martel, s'il vous plaît.

M. RICHARD MARTEL :

650

Ça me fait plaisir d'être ici aujourd'hui, oui.

LE PRÉSIDENT :

655 Bonjour, Monsieur Martel. Alors écoutez, comme convenu, alors dix minutes, la parole est à vous.
Nous vous écoutons.

M. RICHARD MARTEL :

660 Bon, alors je suis député fédéral dans la circonscription de Chicoutimi-Le-Fjord. J'ai été élu en juin 2018, j'ai été réélu en octobre 2019. Alors, c'est sûr que moi, je suis allé en politique pour servir les gens, écouter leurs préoccupations, bien sûr, puis de les représenter le mieux que possible.

665 Ensuite de ça, c'est certain que j'aimerais que notre région prospère économiquement, j'aimerais qu'il y ait de l'activité économique chez nous, j'aimerais qu'il y ait des grands projets de développements économiques qui se réalisent chez nous.

670 Alors, bien sûr qu'au cours de l'année, je côtoie plusieurs personnes et jusque, je vais vous dire un fait, qu'en 2019, lors de mon élection, j'ai vu beaucoup de personnes puis plusieurs de ces gens-là m'ont dit : « Richard, on sait que tu appuies le projet GNL, alors tu peux être sûr qu'on vote pour toi ». Puis un peu partout où j'allais, les gens me disaient : « Richard, GNL, il faut que ça aboutisse, il faut que ça vienne ».

675 Puis il y a eu un sondage qui est sorti, puis l'acceptabilité sociale sur le projet de GNL était de 85%. 53% des personnes sans restriction voulaient avoir le projet et il y avait à peu près 32% des gens qui disaient qu'ils étaient en accord avec le projet, mais avec certaines conditions. 9% des gens rejetaient complètement le projet. Ça, c'est un sondage Segma qui avait eu lieu ici.

680 Alors, ça confirmait un petit peu ce que les gens me disaient autour de moi, qu'ils étaient vraiment intéressés. Alors, à moment donné, c'est certain que je me suis assis dans mon bureau.

685 À ce moment-là, on parlait beaucoup de certains projets Arianne Phosphate, BlackRock, puis GNL, alors ça parlait beaucoup de projets, puis je m'étais rendu justement au Montagnais pour écouter une conférence de BlackRock qui expliquait justement leur projet.

Et je me suis aperçu qu'il y avait, que la salle était bondée de gens, d'équipementiers qui étaient là justement et qui voulaient vraiment que ce projet-là se concrétise puis qui étaient prêts à travailler. Alors, c'était plein plein, je pense qu'il y avait 200 personnes, 2-300 personnes, c'était *full*.

690

Alors, puis ensuite de ça, les gens passaient des auditions, ils avaient cinq minutes, en tout cas, il y avait des *line-up*. Juste pour vous dire comment l'intérêt des gens de travailler, l'intérêt des équipementiers, les gens ici ils ont faim de grands projets.

695

Alors, bien sûr que je me suis assis puis je me suis dit dans la région dans les dernières années, c'est quoi le gros projet de développement économique qui s'est réalisé ou qui s'est concrétisé?

700

Alors, je regardais lequel le dernier grand projet qui a été concrétisé ici dans la région. Écoute, quand je regarde ce qu'il y a eu dans la région, je me souviens, AP60 en 2010, la première phase qui était Rio Tinto, il y a eu Alma aussi qui a été construit, encore une fois, c'était Rio Tinto. Puis si je fouille, puis je fouille, puis je fouille, il y a peut-être le projet de Péribonka IV en hydroélectricité qui a abouti.

705

Alors, je me disais, j'étais assis puis je me disais, si Rio Tinto à un moment donné disparaît ou s'en va, pour la région ça va extrêmement difficile parce qu'il y a beaucoup d'équipementiers qui sont dépendants de Rio Tinto.

710

Alors, je me disais on entend beaucoup parler de Rio Tinto, tout le monde travaille pour Rio Tinto, alors j'ai dit s'il disparaît, on va être dans le trouble. Parce que je me souviens à La Baie quand la Consol est disparue, a fermé, c'était terrible à La Baie. Il y eu des gens qui n'avaient plus d'emploi, qui ont quitté la région, il y en a qui ne sont jamais revenus puis La Baie était un petit peu comme une ville fantôme. Une chance qu'il y a eu le quai des croisières pour animer ça puis aujourd'hui, ça va un petit peu mieux, mais ça a été terrible.

715

Alors, puis on sait présentement depuis 1996, on perd à peu près 600 jeunes par année depuis 1996 parce que souvent ils partent à l'extérieur pour l'emploi puis ça, si on calcule jusqu'à aujourd'hui, ça fait à peu près environ 27 000 jeunes que la région perd, si on en perd 600 par année.

720

Alors, c'est certain qu'un projet comme GNL créerait beaucoup de richesses, donnerait des recettes fiscales, aurait des retombées économiques pour la région, ferait travailler beaucoup de monde, l'économie roulerait, il y aurait beaucoup de dynamisme puis ensuite de ça, ça nous aiderait à nous diversifier parce qu'on a l'agriculture ici, on a la forêt, on a Rio Tinto. Alors, je pense que c'est important de se diversifier, d'avoir une économie diversifiée.

725

Le projet GNL, bien sûr qu'il faut qu'il réponde aux normes environnementales, je suis d'accord puis je suis le premier à le dire. Puis c'est pour ça qu'il y a des experts puis qu'ils vont tout évaluer ça, puis on espère qu'ils vont le regarder comme il faut.

730

Mais, comme j'ai regardé le projet parce que je suis préoccupé aussi à l'environnement, bien sûr, tout le monde est préoccupé par ça aujourd'hui, puis tout le monde sait qu'il faut réduire nos émissions de gaz à effet de serre, puis qu'on s'en va en transition. Mais, quand je regarde le projet GNL dans son ensemble, je trouve que c'est un projet d'abord qui est bien fait.

735

D'abord GNL, le projet d'Énergie, ils veulent former des comités, des comités de consultation avec les élus municipaux, avec les groupes environnementaux, avec les gens, avec le tourisme. Alors, ils veulent discuter comme il faut pour que les choses soient bien faites.

740

Ensuite, il faut jamais oublier que ça va être du gaz liquéfié qui va être exporté à l'extérieur, dans d'autres pays, justement pour éviter que d'autres pays utilisent encore des centrales à charbon puis qu'ils aient une option de remplacement qui sera le gaz liquéfié, le gaz naturel liquéfié.

745

Alors, tout de suite là je me dis, pour la planète, c'est extraordinaire parce que les centrales au charbon sont extrêmement polluantes, le mazout est extrêmement polluant. Puis ça, ça nous amène à une autre source d'énergie beaucoup moins polluante.

750

Puis aussi, parce qu'on sait que la demande en gaz va augmenter parce que la planète va croître, au niveau des habitants, de 1.7 milliards, ils ont que 1.7 milliards de gens, qu'il y aura plus de gens sur la planète en 2040. Alors, naturellement, on va avoir besoin de plus d'énergie puis la demande en gaz naturel va augmenter de 34%.

755 Donc, il va y avoir une demande de ce côté-là. Puis nous autres, on a la chance de le faire ici au Saguenay avec une usine qui va être alimentée à l'hydroélectricité à 100%. Donc, 84% de moins de CO₂ que toutes les autres usines de gaz naturel. Déjà là, on est en dessous, on a réduit nos émissions de gaz à effet de serre.

760 En plus de ça, avec notre climat qu'on a ici, un climat plus frais, bien on va avoir 15% besoin de moins d'énergie que les autres usines ailleurs. Alors, on a l'avantage chez nous que ce soit fait encore plus vert, que ce soit mieux fait qu'ailleurs puis comme je vous dis, la demande en gaz naturel augmente.

765 Le fait de l'exporter est très bien pour moi puis ensuite de ça, GNL ont mis, ont dépensé cinq millions de dollars justement parce que la préoccupation des bélugas est là puis ils font l'effort d'atténuer le son de leurs bateaux. Ils vont s'occuper que la vitesse de leurs bateaux soit réduite puis ils vont respecter le corridor maritime. Alors, ils ont mis cinq millions là-dedans justement pour atténuer le son.

770 Alors ça, c'est encore une chose que je trouve qu'ils sont importants, ils sont responsables à venir jusqu'à maintenant. Puis c'est un projet qui doit, si ça répond aux normes environnementales canadiennes et au BAPE, c'est un projet qu'on doit saisir. Il faut être opportuniste parce que pour la région, c'est extrêmement important.

775 Puis même de ça qu'on parle d'une relance économique, puis justement juste monsieur Guy Cormier, le président en chef de la direction du Mouvement Desjardins, dit qu'en temps de pandémie, la région qui est la plus touchée, est la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Puis tout à l'heure, lorsque la reprise économique va arriver, il prévoit qu'il y ait une augmentation d'à peu près 3.5%.
780 Mais, même de là, on va avoir l'augmentation la plus basse de toutes les régions à travers le Québec.

785 Donc, pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean, à mon avis, c'est extrêmement important encore une fois, je vous le dis, s'il répond aux normes, on doit absolument saisir l'opportunité et que ce projet-là soit ici dans notre région.

LE PRÉSIDENT :

790

Donc je comprends que c'est votre conclusion de votre présentation, Monsieur Martel?

M. RICHARD MARTEL :

795

Oui, ça ressemble à ça.

LE PRÉSIDENT :

800

Je vous remercie beaucoup, Monsieur Martel, de votre présentation. Monsieur Pilotto.

LE COMMISSAIRE:

805

Oui, Monsieur Martel, votre appui au projet est indéniable. Est-ce qu'en tant que député, vous considérez que ce projet-là devrait même bénéficier de subventions gouvernementales?

M. RICHARD MARTEL :

810

Je pense que, d'abord, c'est l'entreprise privée qui s'en occupe. Ce n'est pas dans notre vision présentement, on sait que le fédéral a subventionné déjà pour un projet de gaz naturel dans l'ouest, a déjà subventionné. Mais pour nous autres, ce n'est pas notre idée présentement, il faut que ce soit du privé. Moi personnellement, puis d'autres parties aussi, on favorise beaucoup l'entreprise privée.

LE COMMISSAIRE :

815

Merci.

LE PRÉSIDENT :

820

Alors, merci de votre contribution à nos travaux, Monsieur Martel. Nous vous souhaitons une belle soirée.

M. RICHARD MARTEL :

825 Merci beaucoup.

**M. JACQUES TÉTREULT ET Mme LOUISE MORAND
REGROUPEMENT VIGILANCE HYDROCARBURES QUÉBEC (DM 1002)**

830

LE PRÉSIDENT :

J'inviterais maintenant monsieur Jacques Tétreault, s'il vous plaît.

835 **M. JACQUES TÉTREULT :**

Oui, bonsoir.

LE PRÉSIDENT :

840

Bonsoir, Monsieur Tétreault.

M. JACQUES TÉTREULT :

845 Je suis accompagné de madame Louise Morand.

LE PRÉSIDENT :

Alors, d'accord.

850

Mme LOUISE MORAND :

Bonsoir. Est-ce que vous m'entendez bien?

855

LE PRÉSIDENT :

860 Oui, Madame, nous vous entendons très bien. Alors, écoutez, dix minutes de présentation, la parole est à vous. Nous vous écoutons.

M. JACQUES TÉTREAULT :

865 Parfait, merci beaucoup. Alors, je vais débiter. Alors, bonsoir Messieurs les commissaires, ainsi qu'aux travailleuses et travailleurs qui permettent cette diffusion-là ce soir. Ces des gens qui travaillent dans l'ombre, on ne les remercie pas souvent.

870 D'abord je vais présenter l'équipe qui a travaillé à la rédaction de ce mémoire, alors il y a eu monsieur Bruno Detuncq, monsieur Gérard Montpetit, madame Louise Morand, madame Ellen Nutbrown, monsieur Guy Rochefort, monsieur Jacques Rousseau, ainsi que moi-même. La révision linguistique a été assumée par madame Denise Campillo, messieurs François Prévost et Raymond Trempe et la mise en page par madame Marie-Eve Tétreault.

875 Alors, je vous présente le Regroupement vigilance hydrocarbures Québec, nous sommes une fédération de groupes citoyens dont les comités membres sont établis à travers tout le Québec, des Îles de la Madeleine à l'Abitibi en passant par Gatineau.

880 Le RVHQ exerce une vigilance sur les enjeux entourant les hydrocarbures fossiles et la transition énergétique. Il milite contre les projets d'exploration, d'exploitation, de stockage et de transport des hydrocarbures.

885 Ses activités visent à ce que le Québec et le Canada retirent tout soutien politique, on contraste un petit peu avec notre prédécesseur, législatif ou financier à la filière des hydrocarbures et investissent massivement dans une démarche collective privilégiant le développement des énergies renouvelables et une descente énergétique, c'est-à-dire le déclin de l'utilisation des énergies fossiles. Le Regroupement est présent auprès de plusieurs groupes de travail et organismes.

Association non partisane et organisme à but non lucratif, le RVHQ œuvre à la mobilisation citoyenne afin de protéger le climat, la biodiversité et les écosystèmes. Le RVHQ se présente comme

890 une fédération de comités locaux engagés dans leur communauté : des citoyennes et citoyens qui entretiennent un dialogue avec les élus locaux et régionaux ainsi que les acteurs de la société civile.

Le Regroupement met de l'avant des valeurs civiques de démocratie, de participation, de solidarité, de respect et de non-violence.

895

Notre regroupement est né de la résistance aux compagnies gazières qui sont venues cavalièrement faire des forages et des relevés sismologiques dans la vallée du Saint-Laurent au début des années 2000.

900

Nous nous sommes organisés en comités locaux ayant une ou quelques municipalités comme territoires. Nous avons à inventer une forme de résistance citoyenne face à des compagnies qui se croyaient tout permis.

905

Nous avons alerté des conseils municipaux et nous avons travaillé de pair avec les grandes organisations environnementales du Québec telles : Greenpeace, la Fondation David Suzuki, l'AQLPA, Équiterre, Nature Québec, le Centre québécois du droit en environnement, ainsi que le Collectif des scientifiques contre les gaz de schiste.

910

Nous avons tissé des liens forts avec ces groupes. Nous avons mené l'opération « Vous n'entrerez pas Chez nous », qui a recueilli plus de 65 000 signatures de propriétaires terriens qui mentionnaient aux compagnies qu'elles n'étaient pas les bienvenues sur leur terrain.

915

Nous avons participé aux luttes pour contrer le pipeline Énergie Est et le développement des hydrocarbures sur l'Île d'Anticosti. Nous avons supporté la résistance au développement de la filière du pétrole en Gaspésie. Nous avons travaillé de pair avec d'autres groupes à mettre en place la campagne de désinvestissement fossile pour les grandes banques et la Caisse Desjardins.

920

En avril 2017, nous avons lancé la campagne « Vous ne passerez pas » afin de la rendre disponible à tous les groupes qui le voulaient bien. Nous étions du groupe d'instigateurs qui ont mis en place le Front commun pour la transition énergétique du Québec. Ce regroupement comprend maintenant plus de 90 organismes de la société civile.

925 Comme vous voyez, le RVHQ est fortement implanté au Québec et continue sa vigilance. Plusieurs de nos comités œuvrent à mettre en place des projets communautaires afin de préparer la résilience face aux changements climatiques. Le défi de l'humanité, que l'humanité a à faire face aujourd'hui.

930 Nous devons y consacrer nos énergies. Il nous semble tout à fait surréaliste que nous soyons encore obligés de mettre énormément d'énergie à bloquer des projets tels que celui qui nous concerne.

Plusieurs de nos comités membres ont écrits des mémoires et les présenterons. Je laisse ici la parole à madame Morand afin qu'elle vous présente les grandes lignes de notre mémoire.

935

Mme LOUISE MORAND :

Alors, bonsoir Messieurs. Oui, je vais vous présenter quelques éléments de notre mémoire, principalement en ce qui concerne les gaz à effet de serre et les aspects économiques.

940

Alors, le projet Énergie Saguenay permettrait d'augmenter la production et la consommation du gaz issu de la fracturation hydraulique dans l'Ouest canadien. Un projet qui annulerait en une seule année, l'essentiel des efforts de réduction d'émissions de gaz à effet de serre au Québec depuis 1990.

945

Les recommandations des scientifiques pour éviter un réchauffement incontrôlable de la planète qui pourrait entraîner la disparition de notre espèce d'ici la fin du 21e siècle sont claires. Nous devons laisser 80% des réserves d'hydrocarbures dans le sol et nous devons renoncer à tout nouveau projet d'exploitation d'hydrocarbures. Nous devons être carboneutres avant 2050.

950

Le Canada et le Québec n'atteignent même pas les cibles bien insuffisantes de réduction de gaz à effet de serre qu'ils se sont fixées. Le projet de GNL Québec ne fait que nous éloigner encore davantage de nos objectifs.

955

Le promoteur justifie son projet en faisant valoir des réductions de gaz à effet de serre en aval de son usine de liquéfaction. Nous avons fait l'exercice de comptabiliser ce qui lancerait des gaz à effet

de serre en aval et en amont d'Énergie Saguenay en nous basant sur les données du rapport du CIRAIG de 2019.

960 Je vous invite à aller voir le détail des calculs dans notre mémoire. Ces calculs sont basés sur une valeur du potentiel de réchauffement global du méthane proposé par le GIEC pour une période de 20 ans.

965 Alors, en considérant la combustion des 10.5 millions de tonnes de gaz naturel produit par année pour alimenter l'usine et en tenant compte d'un taux d'émissions fugitives très conservateur 3.5% pour les activités en amont de l'usine et des études ont montré que le taux peut être plus de deux fois supérieur, on obtient un total de 68,35 millions de tonnes équivalent CO₂ par année.

970 À cela, il faut encore ajouter les émissions fugitives après la fermeture des quelques 16 000 puits qui pourraient alimenter le projet GNL Québec.

975 Présentement en Alberta, l'Alberta compte plus de 80 000 puits de gaz abandonnés ou inactifs qui représentent des émissions de l'ordre de 16,8 à 168 millions de tonnes de CO₂ équivalent, toujours selon des estimations du CIRAIG (problème technique) poursuivre durant des décennies.

Rappelons qu'aussi peu que 3.2% de fuites de méthane suffisent pour annuler l'avantage compétitif du gaz par rapport au charbon. C'est pourquoi les experts du climat considèrent que le gaz de fracturation n'a aucun rôle à jouer dans la transition énergétique.

980 Sur le plan économique, nous pensons que le projet Énergie Saguenay va déstabiliser l'économie de la région. Il existe déjà une pénurie de main-d'œuvre dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

985 Les emplois à l'usine Énergie Saguenay devraient être comblés par une main-d'œuvre extérieure ou par des gens qui quitteront leur emploi actuel pour aller travailler à l'usine. Ce qui ne peut qu'aggraver la situation de pénurie de main-d'œuvre et déstabiliser l'ensemble de l'économie régionale.

990 Le projet Énergie Saguenay nuira également à la vitalité économique et sociale liée au tourisme. Une industrie florissante et qu'on ne peut plus justement qualifier de durable.

Toujours sur le plan économique, on se demande comment il se fait que le gouvernement a jugé recevable un projet dont la rentabilité n'a jamais fait l'étude d'une évaluation et dont tous les bailleurs de fonds sont enregistrés dans des paradis fiscaux.

995

Le Québec prendrait tous les risques environnementaux et économiques, il ne retirerait à peu près aucun bénéfice des profits de l'entreprise, si profit il y a. Ce qui est loin d'être assuré.

1000

En effet, comme vous pouvez le lire dans notre mémoire, nous avons fait une revue des principales sources d'approvisionnement gazier dans le monde et nous avons pu constater que l'offre de gaz en Europe, comme en Asie et en Afrique est très abondante. Il s'agit principalement de gaz conventionnels, beaucoup moins chers à exploiter et moins polluants que le gaz obtenu par fracturation.

1005

Avec la baisse historique du prix de gaz due à l'abondance de l'offre, le gaz de fracturation de l'Amérique du Nord n'a pas d'avantages concurrentiels, au contraire. D'ailleurs, plusieurs projets de GNL aux États-Unis ont été arrêtés en raison de ce manque de rentabilité.

1010

C'est dans ce contexte que le fonds Berkshire Hathaway, du milliardaire Warren Buffett, s'est retiré du projet. Même le directeur de la Chaire de gestion de l'énergie de HEC Montréal, monsieur Pierre-Olivier Pineau, qu'on ne peut pas vraiment qualifier d'écologiste, a émis un avis pour dire au gouvernement de ne pas investir dans GNL Québec parce que ça pourrait mal tourner économiquement et politiquement.

1015

Au sujet de la navigation sur le Saguenay et le Saint-Laurent, on note que l'augmentation du transport maritime est contraire au plan de rétablissement des espèces menacées. Nous constatons également que les questions relatives à la santé et la sécurité de tout le projet, incluant les problèmes liés aux pannes électriques possibles, aux événements climatiques, géologiques et autres n'ont pas reçu l'attention nécessaire.

1020

Pour finir, le résultat aux dernières élections fédérales a démontré qu'il y a une polarisation politique entre les provinces productrices d'hydrocarbures et le reste du pays. La population québécoise et canadienne a démontré massivement son désir de politique sérieuse de lutte aux

1025 changements climatiques, d'une transition juste et d'une relance économique post-COVID qui tiennent compte de l'urgence climatique.

1030 Le projet Énergie Saguenay va en sens inverse de ces inspirations. De plus, en accaparant une part importante de l'énergie hydroélectrique disponible, ce projet pourrait ralentir l'électrification dont le Québec a besoin pour se défaire de sa dépendance aux énergies fossiles.

C'est là un autre des nombreux éléments de non-acceptabilité sociale de ce projet. Des alternatives économiques véritablement porteuses de transition énergétique et écologique pour un avenir viable sont possibles et c'est vers elle que nous devons nous tourner.

1035 Nous recommandons au BAPE d'émettre un avis défavorable envers le projet Énergie Saguenay. Merci.

LE PRÉSIDENT :

1040 Alors, merci. Merci de votre présentation, Madame Morand, Monsieur Tétreault. Monsieur Pilotto.

LE COMMISSAIRE :

1045 Non, c'est très clair, mais le mémoire est touffu, alors je vous en remercie et merci d'avoir souligné le travail des gens dans le *back office* qui rendent ces audiences possibles.

LE PRÉSIDENT :

1050 Alors, merci beaucoup de votre présentation puis votre contribution à nos travaux. Madame, Monsieur, nous vous souhaitons une bonne soirée.

M. JACQUES TÉTREULT :

1055 Merci beaucoup. Ça nous a fait plaisir. Bonsoir.

Mme LOUISE MORAND:

1060

Merci.

M. ÉMILE SIMARD ET M. JEAN-SIMON DESROCHERS
ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS DU COLLÈGE DE
CHICOUTIMI (DM 2501)

1065

LE PRÉSIDENT :

1070

Bonsoir. Alors, j'invite maintenant Émile Simard et Jean-Simon Desrochers, s'il vous plaît.

M. ÉMILE SIMARD :

1075

Donc, bonjour. Je me présente, en fait, je m'appelle Émile Simard, je suis en compagnie de Jean-Simon Desrochers. On est tous deux dans l'Association étudiante, donc Jean-Simon est responsable des affaires sociopolitiques et environnementales de l'Association générale des étudiantes et étudiants du Cégep de Chicoutimi. Pour ma part, je suis président de l'association étudiante puis en fait, on est là ici pour dénoncer puis parler, en fait, de notre appui qui est contre le projet de GNL Québec.

1080

En fait, on se joint au mouvement des 48 associations étudiantes qui se sont mobilisées contre GNL dans les dernières semaines avant la reprise des audiences, qui est le mouvement en fait, « Arrêtons GNL ». Donc, nous, on s'est joints à ce mouvement-là parce qu'on avait déjà des positions qui étaient contre le projet qui datent, en fait, de 2018.

1085

En fait, pour vous donner une petite idée de nos positions, on avait des positions :

- que l'AGEECC s'oppose à l'appui aux grands projets par la ville de Saguenay;
- que l'AGEECC encourage le gouvernement du Québec à promouvoir sa propre politique environnementale quitte à être plus stricte que celle du Canada;
- que l'AGEECC encourage le gouvernement du Québec à réduire sa dépendance aux énergies polluantes avec des mesures concrètes;

1090

- que l'AGEECC s'oppose à des projets de pipelines de GNL Québec dans la région;
- que l'AGEECC condamne l'approbation automatique des grands projets industriels et prône la rigueur et la prudence à ce sujet;
- 1095 - et finalement que l'AGEECC offre son appui aux luttes de la Coalition Fjord pour protéger les écosystèmes régionaux.

1100 Donc, ces positions-là avaient été adoptées à l'époque avec 2038 étudiants, cautionnées par 2 038 étudiants et ce sont des positions qu'on prône toujours. Évidemment, l'AGEECC a milité quand même fortement contre le projet GNL Québec, notamment l'an dernier lors de la manifestation du 27 septembre.

1105 On peut quand même être fiers d'avoir eu la mobilisation, donc le piquetage qui a eu le plus grand nombre de gens dans la région. Donc, et ensuite, on s'est jumelés avec la manifestation qu'il y a eu dans les rues par après où on était quand même quelques milliers de citoyens, dont une grande partie qui était étudiante.

1110 Donc, en fait, nous, la raison principalement pourquoi on s'oppose au projet, il y en a plusieurs évidemment, mais une des raisons, c'est qu'on est la future génération sur le marché du travail. Et on n'est pas nécessairement intéressés à travailler pour le projet GNL.

1115 On va être la prochaine génération à subir les conséquences environnementales du projet de GNL Québec puis on ne semble pas vraiment vouloir nous écouter. Ça va être nous qui va subir les générations, ce n'est pas les gens nécessairement qui travaillent pour le projet, puis des gens, les investisseurs, les grands investisseurs, les gens un peu plus âgés qui vont subir les catastrophes puis les conséquences de l'augmentation des GES, le réchauffement climatique, la fonte des glaciers. Tout ça, c'est nous qui allons subir ça puis c'est nous qui vont avoir à vivre avec ces conséquences-là.

1120 C'est un peu ça qu'on est venus dire : écoutez nous. C'est nous la prochaine génération puis on dirait qu'on a l'impression qu'on est un peu oubliés dans tout ça. Puis ce n'est pas pour rien qu'on est des milliers et des milliers d'étudiants qui vous disent : « Non, on est contre GNL », je le répète, c'est près de 48 associations étudiantes de partout au Québec. Ce n'est pas nécessairement au niveau local, au niveau national aussi qu'on s'oppose à ce projet-là.

1125

Puis en fait, je vais passer la parole à mon collègue Jean-Simon pour vous faire un peu l'état des raisons pourquoi on s'oppose principalement à ce projet-là. Donc, Jean-Simon, je te laisse la parole.

1130 **M. JEAN-SIMON DESROCHERS :**

1135 Donc, tout d'abord, on tient à mentionner qu'on trouve inacceptable le fait que le projet a été séparé en deux, donc en gazoduc puis l'usine puisque en fait, les deux sont liés ensemble. Je veux dire, on ne peut pas juste diviser les deux, diviser les conséquences de chacun puis ensuite dire « On va les évaluer individuellement ». L'un ne va pas sans l'autre, puis on trouve ça, on aimerait fortement que le BAPE considère l'ensemble des GES qui sont émis de l'extraction jusqu'à l'utilisation du gaz naturel et aussi l'ensemble des impacts du projet à tous les niveaux puisque l'un ne va pas sans l'autre, on le répète.

1140 Et ensuite, on est opposés principalement à cause de deux côtés, le côté environnemental et aussi le côté économique. Et donc au niveau des deux aspects, on trouve que GNL Québec, ce n'est pas cohérent.

1145 Pourquoi? Au niveau de l'environnement, premièrement, le gaz naturel va venir des industries des gaz de schiste. Puis ça, on le sait que ça a des impacts environnementaux désastreux. Et des projets comme GNL, on fait juste encourager cette industrie-là qui doit arrêter, donc on doit arrêter cette industrie-là.

1150 Sinon aussi, c'est des émissions de gaz à effet de serre qui sont énormes, si on considère sur le cycle de vie au complet, c'est possibilité d'un ajout de 40 millions de tonnes de GES annuellement. Donc, c'est beaucoup, beaucoup.

1155 Puis, on parle aussi au niveau du - on en a beaucoup parlé dans les premières audiences - de la carboneutralité de l'usine. Donc, oui, l'usine va être carboneutre en phase fonctionnement, non pas en phase construction, donc ça, le promoteur l'a souligné, puis je pense que c'est important de le rappeler, mais c'est seulement l'usine en tant que telle.

1160

Donc, c'est un peu biaiser le débat de se concentrer sur l'usine, de dire l'usine va être carboneutre, mais on oublie tous les GES du reste du cycle. Donc on considère que c'est un peu une attrape de se concentrer sur la carboneutralité de l'usine puis d'oublier tout le reste du cycle de vie de ce projet-là.

1165

Ensuite, on trouve ça totalement incohérent de prendre de l'hydroélectricité, une énergie propre, une énergie renouvelable, et de la transformer en gaz naturel qui est une énergie fossile, une énergie non durable, une énergie qui va polluer.

1170

Donc, pourquoi on va prendre notre belle énergie verte qu'on a ici, qu'on a la chance d'avoir au Québec, puis on va la transformer en énergie fossile pour ensuite l'exporter parce que ce n'est même pas nous qui en avons besoin. On va l'exporter en Europe puis en Asie, c'est totalement incohérent à notre avis.

1175

Ensuite, aussi au niveau de l'environnement, il y a le Fjord puis l'impact des méthaniers sur la biodiversité du fjord. Donc, oui, il va y avoir des mesures d'atténuation, comme l'a présenté le promoteur, mais il reste qu'il y a un risque, il y a des impacts sur les bélugas, sur une espèce qui est menacée, puis on est d'avis que les risques, le jeu n'en vaut pas la chandelle.

1180

Donc, pour les avantages que ce projet-là a, on considère que ça ne vaut pas la peine de risquer tout ce qu'on a, notre beau fjord, un patrimoine qui est quelque chose de super, une richesse de notre région, pour justement une création d'emplois, donc quelques avantages économiques. On considère que ça ne vaut pas la peine.

1185

Et ensuite, même au niveau économique, on ne trouve pas ça cohérent non plus puisqu'on est dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre. Donc, si on est dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, si on apporte des nouveaux emplois, ça ne va pas régler le problème.

1190

Ça va juste créer encore de plus en plus de pénurie puisqu'il y a des employés présentement qui vont être dans petites entreprise saguenéenne, qui vont quitter la petite entreprise, vont aller travailler pour GNL, puis on va avoir des petites entreprises qui pourraient potentiellement fermer.

1195 Et aussi, donc ces travailleurs-là, ces postes-là vont être comblés par des travailleurs étrangers, donc des immigrants, donc d'autres régions qui vont venir de l'extérieur de la région pour venir travailler ici.

1200 Aussi, ça pourrait créer des inégalités sociales plus marquées. Donc, on l'a vu à Fort McMurray en Alberta. Donc quand il y a une entreprise qui arrive avec beaucoup d'emplois très bien payés, donc ça peut faire monter le coût de la vie, mais les autres emplois, donc ceux qui sont déjà dans la région, ne vont pas nécessairement monter leurs salaires. Donc, il va y avoir un déséquilibre qui va se créer et ça peut entraîner plus d'inégalités sociales.

1205 Ensuite, il y a aussi l'idée de l'industrie touristique de Tadoussac qui risque d'avoir des contre-effets justement, donc une perte d'employés à ce niveau-là aussi, des pertes de revenus puisque ça va être pas mal moins intéressant au niveau du tourisme avec des super méthaniers qui passent une fois par jour. Donc, il y a ça aussi.

1210 Sinon, on est un peu, on trouve ça totalement, en fait, la création d'emplois va se faire à un coût collectif qu'on juge beaucoup trop haut. Ce coût-là, ça va être les tarifs préférentiels en hydroélectricité. Donc, ça va être un, c'est comme une subvention un peu cachée.

1215 Donc, le gouvernement va nous donner un tarif préférentiel pour l'électricité puis nous, donc, ça, ça a un coût collectif qu'on va avoir. Puis ensuite, est-ce que ça va vraiment nous revenir à 100%? Non, parce que l'argent, les revenus fiscaux ne tomberont pas au Québec, mais dans les paradis fiscaux.

1220 Donc, on trouve ça inacceptable qu'on finance avec un tarif préférentiel d'illustrer un projet dont les retombées ne sont pas nécessairement ici. Puis qu'en plus qui, oui, va créer des emplois, mais à quel coût?

1225 Donc et finalement aussi, au niveau économique, on entend beaucoup de personnes qui nous disent : « Non, mais ça va être le futur, ça va être le futur Rio Tinto, il faut investir là-dedans », et là, ils disent à long terme. En fait, c'est totalement incohérent puisque ce n'est même pas à long terme, ce projet-là n'est pas un projet de long terme.

1230 C'est un projet qui, dans 25 ans, donc selon justement les regroupements universitaires, qui va dans 25 ans, ça va être fermé. Donc, toutes les réserve de gaz naturel qu'il va y avoir en Alberta vont être épuisées. Donc, dans 25 ans, ce projet-là, l'usine, ça ne va être bon que pour le musée. Donc, ce n'est pas un projet à long terme.

1235 Je pense que c'est important de souligner qu'on n'est pas rendus, on est rendus à une autre étape, on n'est plus rendu au niveau de donner le feu vert à des projets comme GNL, des projets qui polluent puisque si on continue à donner notre appui à des projets comme ça, bien, on va continuer, les investisseurs vont continuer à voir que bon, bien, il y a encore un avenir dans ce domaine-là, donc on va continuer à investir. Donc, plus on investit dans les énergies fossiles, plus ça va être difficile de s'en sortir.

1240 Ensuite, c'est un faux dilemme de dire qu'accepter GNL, c'est la mort économique de la région ou bien le contraire. Si on accepte GNL, on va avoir plein d'emplois puis si on n'accepte pas, bien, on ne va plus avoir d'emplois.

1245 Alors, qu'en réalité, on pourrait créer des emplois verts. On pourrait arrêter de développer l'économie des énergies fossiles, donc une économie justement polluante puis commencer à développer une économie qui va être favorable à l'environnement, qui va être du développement durable et, donc il faut arrêter d'investir dans le problème et commencer à investir dans la solution.

1250 Et, c'est pour ça que l'AGEECC, donc l'Association générale des étudiantes et étudiants du Cégep de Chicoutimi recommande au Bureau des audiences publiques sur l'environnement de s'opposer à ce projet-là. Donc, de voir, de refuser ce projet-là. Voilà, merci.

LE PRÉSIDENT :

1255 Alors, merci de votre présentation. Monsieur Pilotto? Les choses sont claires?

LE COMMISSAIRE :

1260 Oui, les choses étaient très claires et je comprends que votre association fait partie des 48 associations dont qui a été fait mention tantôt par la représentante de CEVES, c'est bien ça?

M. ÉMILE SIMARD:

1265 Oui, bien en fait la CEVES est un peu à part. Donc, nous, on fait partie vraiment du mouvement
« Arrêtons GNL ». C'est un mouvement qui s'est créé quand même assez récemment, mais la
CEVES, tout comme Arrêtons GNL, c'est tous deux des projets qui, pas des projets, mais des
organismes qui militent tous les deux pour l'environnement et pour un développement économique
1270 qui serait vert contre des projets comme GNL Québec, donc contre des projets polluants. Mais oui,
c'est sûr qu'on cautionne, par exemple, des actions que font la CEVES.

LE COMMISSAIRE:

O.K., merci beaucoup.
1275

LE PRÉSIDENT :

Alors, merci de votre contribution à nos travaux. Nous vous souhaitons bonne soirée.

M. ÉMILE SIMARD:

1280 Merci beaucoup à vous aussi.

LE PRÉSIDENT :

1285 Merci.

LE COMMISSAIRE :

1290 Bonne soirée.

1295

M. SIMON GUIROY (DM 2045)

LE PRÉSIDENT :

1300

Alors, j'inviterais maintenant monsieur Simon Guiroy, s'il vous plaît. Alors, comme convenu dix minutes, nous vous écoutons.

M. SIMON GUIROY :

1305

Parfait et c'était bien prononcé. Bon, bonjour, bonsoir, je m'appelle Simon Guiroy et je suis étudiant au doctorat en intelligence artificielle à l'Université de Montréal. J'ai également initié cet automne, vers la fin de l'été plutôt, la campagne « Arrêtons GNL », dont je suis le promoteur et le porte-parole.

1310

Il s'agit comme mes confrères l'ont dit à l'instant, c'est une action de mobilisation étudiante jouissant maintenant des supports de plusieurs fédérations et associations étudiantes au Québec. Ma présentation de ce soir est cependant en mon nom propre et en tant que citoyen.

1315

Je commence en disant que je m'oppose au projet Énergie Saguenay de GNL Québec ainsi qu'au projet de gazoduc associé parce qu'il met en péril les efforts collectifs des Québécoises et Québécois dans la lutte à la crise climatique.

Je m'y oppose également pour les risques qu'il pose envers la faune, la flore et la vie humaine.

1320

Finalement, je m'oppose car ce projet n'a pas pour but de mettre de l'avant les intérêts des Québécoises et des Québécois ni au Saguenay ni ailleurs, tant sur le plan économique que social.

1325

Bien au contraire, il est diamétralement opposé à la vision de société à laquelle nous avons travaillé. Il contribue surtout à aliéner le droit à une survie décente pour notre jeune génération et de celles qui nous précéderont, ou nous suivront, pardon.

Premièrement, rappelons que ce projet servirait au transport du gaz méthane provenant d'Alberta, extrait principalement par fracturation hydraulique, le procédé est le même que pour le gaz de schiste, et que le projet servirait à son exportation vers les marchés internationaux.

1330

Plus précisément 85% de ce gaz serait extrait par fracturation hydraulique, tel qu'avoué par le promoteur lors de la première partie des audiences du BAPE. Le méthane étant d'ailleurs un puissant gaz à effet de serre ayant un impact 84% fois plus dommageable que le CO₂ selon un horizon de 20 ans, je me rappelle de mes cours en Polytechnique.

1335

De plus, on vient d'apprendre qu'il faudrait environ 16 000 nouveaux puits de gaz pour alimenter le projet GNL gazoduc. Des puits exploités surtout par fracturation hydraulique dont seulement 15 % du gaz doit être extrait.

1340

En mars 2019, l'assemblée générale des Nations unies lors de son, en anglais, *High-Level Meeting on the Climate and Sustainable Development*, a annoncé au monde qu'il ne restait que 11 ans pour prévenir les dommages irréversibles dus aux changements climatiques. Aujourd'hui, il ne nous reste donc plus que dix ans.

1345

Si le projet GNL Québec était accepté, à lui seul il annulerait les efforts du Québec de réduction de GES visant à éviter ces changements climatiques irréversibles rendant nos cibles pour la COP21 totalement inatteignables.

1350

Le promoteur, questionné au BAPE sur les augmentations possibles de GES à l'échelle mondiale liées au projet, a avoué qu'un scénario possible était l'ajout de 40 millions de tonnes d'équivalent CO₂ annuellement sur toute la durée de vie du projet, donc pendant 25 ans, ce qui représente un milliard de tonnes de GES sur un horizon de 25 ans.

1355

Cette affirmation confirme les calculs de l'étude conduite en juin 2018 par le professeur Jesse Greener de l'Université de Laval et sa collègue Lucie Sauvé de l'UQAM, alors que ces derniers affirmaient que le projet pourrait émettre près de 46 millions de tonnes d'équivalent CO₂, soit équivalent à 60% de nos émissions actuelles.

1360

Ces nouvelles émissions qui seraient entraînées par le projet GNL Québec rendraient donc, comme je l'ai déjà dit, nos cibles de réduction de GES, en lien avec la COP21, totalement inatteignables.

1365 De plus, même en considérant que le projet même, donc sans les émissions liées à la combustion, les émissions en aval et en amont du projet s'élèveraient à environ 7.8 millions de tonnes d'équivalent CO₂ selon l'étude du CIRAIG commandée par le promoteur.

1370 On vient même tout récemment d'apprendre, selon une étude du scientifique Marc Durand qui pourrait s'agir de (problème technique) à la question (problème technique) la totalité des émissions liées au projet, soit incluant la combustion de gaz, il serait un non-sens de la part de la Commission du BAPE que de les ignorer.

1375 Si nous laissons passer ce projet, nous serons complices de l'expansion de l'industrie gazière albertaine et de l'exploitation des sables bitumineux. La combustion de ce gaz, qu'elle soit faite en sol québécois ou ailleurs dans le monde, aura le même effet sur le réchauffement climatique.

Comme notre société veut s'engager dans une politique cohérente concernant la lutte au réchauffement climatique, qui eux sont globaux et non locaux, il serait inconcevable de ne pas considérer la totalité des émissions de GES entraînées par le projet GNL Québec.

1380 Le promoteur a tenté de convaincre en faisant croire que le gaz naturel servirait d'énergie de transition. Pour ce faire, il a mentionné vouloir exporter le gaz vers des marchés asiatiques, notamment la Chine, pour y remplacer le charbon.

1385 Questionné au BAPE, lors de la première partie de l'audience sur la possibilité d'assurer que les acheteurs utilisent le gaz pour remplacer le charbon, le promoteur a avoué qu'aucun contrat n'était signé.

1390 Plus grave encore, dans la fin septembre, ça vient juste de se passer, la Chine a annoncé une bonification de sa contribution aux accords de Paris. Il s'agit donc d'une révision de sa cible pour 2030 qui comprend l'atteinte de son pic des émissions en 2030 et la carboneutralité en 2060.

1395 Une modélisation de leur demande énergétique a été produite accompagnant ce plan par, dans le fond, l'Institut de l'énergie de l'Université de Tsinghua. Selon cette étude, la Chine réduirait sa consommation de gaz naturel de 75% entre 2025 et 2060 pour atteindre ces nouvelles cibles. Soit la période où supposément GNL Québec vendrait ce gaz à la Chine.

Il devient donc extrêmement douteux que le promoteur soit en mesure de remplacer le charbon dans ce marché.

1400

Mon opposition au projet GNL Québec est également en réponse aux nombreux risques locaux que le projet comporte. Lors de la séance du BAPE sur le transport maritime lors de la première partie des audiences, le promoteur a finalement dû avouer que le projet entraînerait 400 passages annuels des navires méthaniers. Il s'agit donc d'au moins un navire méthanier par jour tous les jours pendant 25 ans qui passerait dans le fjord du Saguenay et le fleuve Saint-Laurent.

1405

Ces navires passeraient dans l'unique refuge protégé du béluga du Saint-Laurent rendant leur risque d'extinction bien réelle selon des experts de Nature Québec.

1410

La fréquence des passages menacerait également, pour des raisons bien évidentes, l'industrie touristique de la région. De plus, et à cette même séance du BAPE, le promoteur a finalement révélé son scénario catastrophe.

1415

Lors d'une brèche d'un réservoir d'un méthanier, ce dernier se viderait en moins de 30 minutes rendant quasi impossible l'arrêt du déversement et le gaz liquéfié se disperserait en seulement deux à trois heures dans l'atmosphère augmentant drastiquement les GES et affectant la qualité de l'air. Ce gaz pourrait alors former un nuage d'au moins deux kilomètres de rayon qui s'embraserait s'il trouvait une source d'ignition.

1420

Finalement, il existe également des risques importants pour la portion gazoduc qui accompagne ce projet. En 2017 seulement, plus de 170 accidents sur les pipelines au Canada ont été répertoriés. Rien ne garantit la sécurité autour des pipelines.

1425

Finalement, sur le plan économique, on ne peut parler d'un intérêt majeur et certain pour le Québec. La très grande majorité des profits de GNL Québec reviendront aux investisseurs américains, si profit il y a, le projet étant financé par ces compagnies. La compagnie GNL Québec n'étant qu'une coquille, une compagnie écran.

1430

1435 Il n'est d'ailleurs nullement prouvé que ce projet générerait un nombre important d'emplois dans la région du Saguenay, surtout qu'il a été révélé au BAPE que la majorité de la construction serait en fait réalisée à l'étranger. Donc, la majorité des investissements iront à l'extérieur du Québec.

Alors que le promoteur faisait croire des investissements autour de neuf milliards de dollars, nous avons finalement appris en première partie des audiences que seulement 2.3 milliards iraient au Québec lors de la phase de construction et autour d'un milliard pour la phase opération.

1440 Encore une fois, le projet a réussi à se rendre jusqu'à cette étape de consultation publique en contournant les résistances et les inquiétudes par le biais d'une campagne de séduction malhonnête et trompeuse.

1445 Finalement, je terminerai avec ça. Moi personnellement, j'ai grandi en grande partie en Mauricie dans la région de Shawinigan, donc le problème de l'exode des jeunes et la fermeture des usines, je l'ai vu pendant toute mon adolescence et mes premières années d'adulte.

1450 Je peux vous dire que ce n'est pas ce genre de projet qui va nous convaincre, nous les jeunes, de revenir dans nos régions ou d'y rester. Surtout pas des projets qui ont une durée de vie de 25 ans ou qui vont à l'encontre de notre vision de société.

Pour toutes ces raisons, je m'oppose fermement au projet Énergie Saguenay de GNL Québec, ainsi qu'au projet gazoduc associé. Merci.

1455 **LE PRÉSIDENT :**

Merci de votre présentation, Monsieur Guiroy. Alors, Monsieur Pilotto, question?

LE COMMISSAIRE:

1460 Non, ça va. C'est très clair.

1465

LE PRÉSIDENT :

Alors, merci beaucoup. Merci d'avoir exprimé votre point de vue devant la Commission. Merci de votre contribution à nos travaux. Donc, nous vous souhaitons bonne soirée.

1470

M. SIMON GUIROY:

Merci. Merci beaucoup, bonne soirée.

1475

LE COMMISSAIRE:

Merci.

1480

M. GILLES ARSENAULT (DM1351)

LE PRÉSIDENT :

1485

Merci. Alors, j'inviterais maintenant monsieur Gilles Arsenault, s'il vous plaît. Monsieur Arsenault. Alors, Monsieur Arsenault nous vous entendons. Alors, ce que je comprends, c'est une présentation téléphonique?

M. GILLES ARSENAULT :

1490

Oui, malheureusement. Dans le Bas-Saguenay, il y a des endroits où on a une couverture Internet par satellite et ça ne convient pas pour pouvoir diffuser pour ce soir.

LE PRÉSIDENT :

1495

Alors écoutez, sans problème. Comme d'habitude, vous avez dix minutes pour faire votre présentation. Nous allons vous écouter. Nous vous écoutons.

1500 **M. GILLES ARSENAULT :**

Merci beaucoup. Alors, je me présente, je suis Gilles Arsenault, un maraicher de Petit-Saguenay. Je suis également père et grand-père, et nos enfants, petits-enfants sont tous des amoureux du fjord. J'habite dans les montagnes du fjord depuis 30 ans et depuis 40 ans, je vous dirais que le secteur ici est mon terrain de jeu, et également mon terrain de ressourcement.

Je vais faire la présentation de mon mémoire en trois points: je vais aborder d'abord l'emplacement du projet, ensuite l'utilisation de l'hydroélectricité et le plan de communication du promoteur en dernier point.

Depuis maintenant 23 ans, ma conjointe et moi avons débuté l'aventure des jardins de la montagne à Petit-Saguenay. Une ferme maraichère certifiée biologique, qui emploie maintenant jusqu'à huit travailleurs. Notre position géographique se situe sur un plateau fertile à la hauteur de l'Île St-Louis sur le fjord du Saguenay.

C'est donc dire que notre ferme certifiée bio nous a amenés à vivre avec des contraintes au niveau de l'environnement qui sont sérieuses, sévères et on a habitude de travailler avec ça.

L'autre truc, c'est qu'on n'a pas besoin de mettre des sous en fiducie pour remettre le site en meilleur état puisque d'année en année, on améliore l'environnement dans lequel on travaille, le sol et tous les éléments de la ferme prennent du mieux d'année en année.

Le voisin immédiat de notre terre est le Parc National du Saguenay, ainsi les trois ruisseaux qui traversent nos champs et irriguent nos cultures, prennent leur source dans le parc.

Ce voisinage là nous est très salubre, car le parc de conservation nous protège de toute éventuelle présence d'activités pouvant avoir des impacts négatifs sur notre milieu et nos activités.

Puisque le parc de conservation interdit aux randonneurs de piétiner des plantes en marchant à l'extérieur d'un sentier, nous pouvons prétendre, à juste titre, que les activités industrielles n'y sont pas les bienvenues.

1535 Alors, ayant suivi la première partie des travaux de la Commission, la question que j'aurais souhaité poser à ce moment-là aurait porté sur le choix de l'emplacement du projet.

1540 Ma question aurait pu ressembler à quelque chose dans le genre : est-ce que le promoteur a envisagé de choisir comme site le parc du Bic près de Rimouski ou encore l'Archipel-de-Mingan, aurait-il préféré l'Île Bonaventure ou tant qu'à y être, pourquoi ne pas s'installer l'usine dans le parc Maisonneuve avec une connexion sur le port de Montréal?

1545 Évidemment, toutes ces possibilités ne sont absolument pas envisageables. Personne ne pourrait envisager l'une ou l'autre de ces possibilités car les parcs sont des joyaux collectifs où il est impensable d'envisager ce type de projet.

Pourquoi peut-on l'envisager, pas dans un, dans deux parcs que sont le Parc National du Saguenay et le Parc marin Saguenay-Saint-Laurent? Déjà à cette question, pour moi, il n'y a aucune réponse qui peut être acceptable.

1550 J'entends les arguments du fait que l'industrie forestière et les alumineries naviguent déjà sur le fjord. Des «droits acquis» qui datent de plus d'un siècle pour un et de 1926 pour l'autre, ne signifient en rien que c'est bar ouvert par la suite maintenant que nous avons deux parcs pour protéger ce milieu unique et exceptionnel.

1555 L'autre élément qui m'interpelle : l'énergie électrique que nécessite le projet. Notre énergie hydroélectrique représente un des biens collectifs dont nous pouvons être le plus fier comme Québécois. Que nous possédions une importante source d'énergie parmi les plus vertes à l'échelle mondiale, nous oblige à en être jaloux et protecteurs. Protecteurs pour que son utilisation soit utile au bien commun.

1560 Pour notre ferme, notre certification biologique depuis plus de deux décennies nous a amenés à réfléchir sur nos impacts environnementaux dans toutes nos activités. À titre d'exemple, notre mise en marché en circuits courts nous amène à vendre l'ensemble de notre production dans un rayon maximum de 100 kilomètres afin de limiter les transports. C'est un choix que nous avons fait.

1565

1570 L'utilisation de l'électricité à des tarifs avantageux, comme l'a annoncé le gouvernement en temps de pandémie, pour chauffer nos serres nous permettrait de réduire notre empreinte carbone tout en augmentant notre productivité.

Mais voyez-vous l'électrification des campagnes au Québec qui a eu lieu surtout de 1947 à 1955 n'est pas complétée.

1575 En effet notre ferme, comme des centaines d'autres, ne sont pas desservies par un réseau triphasé qui nous permettrait d'utiliser notre hydroélectricité afin d'accroître notre souveraineté alimentaire.

1580 Je fais un petit aparté pour les gens à la maison qui sont moins familiers avec le domaine, toutes nos maisons au Québec sont alimentées par le deux phases, autrement dit, on a du 240 et du 110 dans nos maisons pour l'usage quotidien qu'on en fait.

1585 Dans les petites entreprises industrielles ou des fermes comme la nôtre, on a besoin d'un 540, donc un courant plus important pour pouvoir utiliser des équipements qui nous permettraient entre autres, de chauffer nos serres. Donc, ça, c'est un truc qu'on n'a pas.

Donc, je continue : à l'échelle du Québec, on aurait là un vaste projet plus constructif qui assurerait bien des jobs à tous ces travailleurs membres des syndicats électriciens qui se disent pour GNL, mais qui dans le fond ne veulent que des emplois pour leurs membres.

1590 Avec cette idée qui est déjà présente dans un certain discours de notre gouvernement, si collectivement on s'y mettait pour vrai à travailler à l'électrification des transports, les 550 mégawatts prévus pour ce projet d'exportation, nous serviraient ici à réduire significativement nos GES et accroître notre autonomie alimentaire.

1595 Donc, c'était la deuxième partie de mon propos. Pour la troisième partie, enfin le promoteur, avec un financement pour le moins douteux provenant de paradis fiscaux, légaux mais pas moraux, travaille depuis 2014 à trouver des réponses reconfortantes à toutes les questions pouvant nuire à l'acceptation de son projet. Je dois dire que je n'ai vraiment pas été impressionné par le travail fait en six ans par l'équipe du promoteur tel que présenté lors de la première partie des audiences de la
1600 Commission.

En fait, ils ont trouvé des réponses pour la plupart des questions, peu importe la méthode, le plus souvent en employant des experts bien payés pour trouver des réponses qui leur conviennent.

1605 À titre d'exemple, est-ce que les méthaniers auront un impact sonore sur les bélugas du fjord? Un expert présente une étude qui démontre qu'il n'y a pratiquement aucun impact, que les 180 transports aller-retour par an, soit un bateau par jour, ne représente qu'une augmentation de 1% du trafic sur le fjord.

1610 Un autre petit aparté : quand on a entendu ça dans notre salon, les cheveux nous ont dressé sur la tête. On va sur le bord du fjord à peu près tous les jours et on sait très bien qu'il ne passe pas 99 bateaux en ce moment sur le bord du fjord à tous les jours. Oui, tu sais, en réfléchissant, on s'est rendus compte que dans le fond, l'étude comptabilisait le passage quotidien des traversiers à Tadoussac qui passent aux 20 minutes pour arriver à ce chiffre-là.

1615 Autrement dit, ce n'est que des chiffres pour donner une bonne image. Nous ne sommes pas dupes, en fait leur pseudo-étude comptabilisait, c'est ça, les traversiers qui passent aux 20 minutes.

1620 D'ailleurs, les scientifiques indépendants de l'Université du Québec en Outaouais ont rapidement déboulonné l'étude commanditée par le promoteur.

1625 C'est identique pour la sécurité. Quel sera l'impact lorsque les lignes à haute tension à la hauteur, soit de l'Anse Saint-Jean, à la hauteur de Petit-Saguenay, à cinq kilomètres de chez moi, ou encore un peu plus en aval? Il y a trois lignes autrement dit qui traversent le fjord.

1630 Quand il va y avoir du verglas en plein hiver, que le chenal va être étroit en plein centre, il y a une affiche dans le parc du Saguenay à la hauteur de la ligne sur l'Anse à Tabatière à l'Anse-Saint-Jean, qui présente la ligne de haute tension qui traverse le fjord à cet endroit-là, et on nous indique qu'avec du verglas, la hauteur maximum des fils dans son centre diminue de moitié.

1630 Ça fait qu'avec les changements climatiques, moi je perds le courant régulièrement ici à cause de toutes sortes de situations de météo depuis une dizaine d'années. C'est en augmentation. La crise du verglas qu'il y a eu dans le triangle de Montréal précédemment, on peut la revivre ici dans les prochaines années. Ça fait que je ne suis vraiment pas réconforté non plus de ce côté-là.

1635

Bref, de la poudre aux yeux pour présenter le promoteur comme étant tellement bon, angélique et écologique, je pense qu'il faut être vraiment culotté.

1640

On parle de quoi? On parle d'un projet d'extraction par fracturation hydraulique en Alberta, ce que nous avons collectivement rejeté ici au Québec, pour ensuite l'expédier dans un pipeline jusqu'au Saguenay en passant par des régions peu peuplées au nord du Québec, une des régions avec la plus grande concentration de cours d'eau.

1645

Évidemment, c'est un point qui est fondamental. On passe par le nord du Québec, ce n'est pas anodin, on passe par des endroits où il y a très peu de population. On ne passe pas dans la vallée du Saint-Laurent, où le projet rencontrerait beaucoup plus de difficultés.

1650

Et qu'est-ce qui se passe en passant dans ces régions-là où il y a des petites collectivités? Bien le promoteur est à même de pouvoir saupoudrer quelques millions çà et là dans les municipalités de façon à avoir l'acceptation des dirigeants municipaux, que ce soit à La Tuque ou que ce soit à la MRC du Fjord.

1655

Je continue. Une fois rendu à La Baie, refroidir ce gaz à - 162 degré Celsius en utilisant notre énergie verte afin d'avoir l'air vertueux pour finalement l'exporter en Asie et Europe où personne n'est en mesure de confirmer à quoi servira ce gaz. Est-ce pour remplacer le charbon ou pour augmenter la consommation d'énergie? Dans les régions du monde avec la plus importante croissance économique, j'ai tendance à croire davantage la seconde option.

1660

Bref, une usine d'embouteillage de gaz qui ne produit aucun biens et aucun services pour notre région, pour le Québec, en échange de quoi nous assumons tous les risques environnementaux contre quelques jobs bien payées et des profits pour des investisseurs étrangers.

1665

Notre région n'a pas besoin de ce projet, au contraire, il est toujours d'actualité d'être maîtres chez nous et utilisons notre hydroélectricité pour des objectifs de développement vraiment durable.

LE PRÉSIDENT :

Alors, je comprends que c'est votre conclusion, Monsieur Arsenault?

1670 **M. GILLES ARSENAULT :**

Voilà.

1675 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, je vous remercie beaucoup de votre présentation.

M. GILLES ARSENAULT :

1680 Parfait.

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Pilotto?

1685

LE COMMISSAIRE:

Pas de questions, c'est très clair.

1690 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, merci beaucoup, Monsieur Arsenault, de votre contribution à nos travaux. Nous vous souhaitons une bonne soirée.

1695 **M. GILLES ARSENAULT :**

Merci, bonne soirée.

LE COMMISSAIRE :

1700

Merci.

LE PRÉSIDENT :

1705

Merci beaucoup. Alors, la Commission va prendre une courte pause de 15 minutes et nous allons vous revenir avec la présentation des autres mémoires. Merci beaucoup.

PAUSE ET REPRISE

1710

**Mme LUCIE MASSÉ ET M. NORMAND BEAUDET
ACTION ENVIRONNEMENT BASSES-LAURENTIDES (DM2491)**

1715

LE PRÉSIDENT :

Alors, la Commission va reprendre ses travaux. J'invite maintenant Lucie Massé et Normand Beaudet, s'il vous plaît. Monsieur Beaudet?

1720

Mme LUCIE MASSÉ :

Alors, je vais commencer, Monsieur le commissaire, si vous m'en donnez l'autorisation.

1725

LE PRÉSIDENT :

Oui. Oui, bien comprendre que c'est une présentation téléphonique? Alors, écoutez...

1730

Mme LUCIE MASSÉ :

C'est juste. Et nous allons faire une... Je vous demande pardon?

LE PRÉSIDENT :

1735

Simplement vous signaler évidemment le délai statutaire de dix minutes. Alors, nous vous écoutons, à vous la parole.

Mme LUCIE MASSÉ :

1740 Oui. Alors, bonsoir à tous, je suis porte-parole ainsi que monsieur Normand Beaudet qui m'accompagne, on est ensemble ce soir. On est des collègues d'Action Environnement Basses-Laurentides et donc nous ferons une présentation à deux.

1745 Action Environnement Basses-Laurentides est un regroupement citoyen qui est préoccupé par les enjeux environnementaux, énergétiques et démocratiques. Nous travaillons avec d'autres groupes environnementaux, nous sommes membres aussi du Réseau québécois des groupes écologistes, du Front commun pour la transition énergétique et du Regroupement vigilance hydrocarbures Québec. Tantôt, il y a monsieur Tétreault et madame Morand, qu'on connaît, avec qui on travaille aussi.

1750 Alors, nous nous opposons au projet de GNL Énergie Saguenay et nous sommes solidaires du fjord, de la Coalition fjord et des saguenéens aussi.

1755 Alors, j'aimerais vous parler d'une première partie, la partie lorsqu'on a commencé les audiences, la première partie. On a fait 33 heures d'audiences, moi, en tout cas, j'ai été présente tout le temps, comme d'autres j'imagine et comme vous surtout.

1760 Je trouve que c'était très modeste pour étudier un projet d'une durée de 25 ans. Les citoyens, nous avons été limités à une question à la fois, le président a coupé souvent la parole au gens puis les a pressés de poser leurs questions, parfois j'ai trouvé que le président semblait irrité et ça, j'ai trouvé que c'était déstabilisant, voire intimidant pour un intervenant. Ça demande du courage d'aller présenter des mémoires au BAPE.

1765 Alors, une telle sévérité, à mon avis, n'était pas de mise dans une situation, dans une institution comme le BAPE. J'espère ne pas trop vous faire de peine, Monsieur Bergeron.

Alors, il y a eu un ratio de trois questions en présentiel pour une question en virtuel et c'était vraiment un désavantage pour les gens qui étaient en virtuel, et ça nous amène à dire que le droit d'expression n'a pas été assez bien respecté.

1770

1775

Il manquait d'experts des ministères, du provincial et du fédéral. Nous, ça nous a renversés de voir qu'il n'y avait aucun expert du ministère de la Santé publique. Pourtant, Monsieur le président, vous aviez été clair, vous nous aviez dit et assurés que les autorités de la Santé publique seraient interpellées sur les risques à la santé.

1780

Et nous n'avons pas eu la possibilité de questionner la Santé publique pour obtenir des réponses et des réponses qui auraient pu être faites publiquement. Et de notre point de vue, c'est un grave manquement et c'est le droit à l'information qui a été bafoué.

Comme d'autres participants l'ont exprimé, nous pensons que ce BAPE, sous cet aspect-là a souffert d'un déficit démocratique.

1785

En termes de pertinence de ce projet pour nous défie tout entendement. La communauté scientifique planétaire, compétente et l'ONU répètent que les gaz à effet de serre, les GES entraînent un réchauffement climatique préjudiciable à la santé et à la vie.

1790

Dire oui à ce projet, ce serait anéantir tous les efforts consentis depuis 1990 pour diminuer les gaz à effet de serre au Québec et cela, pour une seule année de production du gaz naturel liquéfié qui serait destiné à l'exportation.

1795

Selon l'IRIS, le Québec va rater ses cibles en matière de réduction de gaz à effet de serre pour 2020. C'est un article de Radio-Canada qui est paru le 24 octobre 2020. Alors, tous les risques qu'entraîneraient l'exploitation de ce complexe de gaz naturel et une partie du transport à des fins d'exportation, seraient encourus par le Québec, sur le territoire du Québec, dans le fjord, dans le parc marin du Saguenay, dans l'estuaire du fleuve Saint-Laurent et dans les écosystèmes.

1800

Cela affecterait les êtres humains ainsi que la faune et la flore, incluant les espèces en péril et les beaux oiseaux dont madame Alison Hackney a parlé tantôt.

Dans le contexte du réchauffement climatique, dire oui à un tel projet serait contraire à toute rationalité, l'augmentation des GES spécifiquement au Québec constitue un motif sérieux, documenté, raisonnable et urgent pour s'opposer à ce projet aux conséquences délétères.

1805

L'exposition au bruit, la population des bélugas de l'estuaire du Saint-Laurent est protégée en vertu de la *Loi sur les espèces en péril*. Il y aurait quelques 400 passages annuels de navires méthaniers dans le fjord du Saguenay et l'estuaire pendant 25 ans.

1810

Monsieur Robert Michaud, un scientifique reconnu du Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins, le GREMM, et des experts de Pêches et Océans Canada ont été formels lors des audiences. Le bruit dans le fjord et dans l'estuaire du fleuve est préjudiciable pour la santé et pour la vie des mammifères marins en péril que sont les bélugas et autres mammifères.

1815

L'acceptabilité sociale. Une des fonctions du BAPE, c'est ce qu'on a compris, est d'évaluer l'acceptabilité sociale d'un projet. Quels sont les critères d'acceptabilité? C'est la question que je vous avais posée, Monsieur Bergeron. Alors, vous m'avez répondu qu'actuellement, là je vous cite en partie :

1820

« *Actuellement le concept d'acceptabilité sociale est quand même encore flou et mal défini, il n'y a pas de concept précis ni d'encadrement légal. C'est un concept qui comporte quand même beaucoup de subjectivité, je ne suis pas à même de vous définir ce que c'est exactement* », et je termine la citation.

1825

Alors, nous avons trouvé qu'il y avait eu pression sur ce BAPE, car avant même la sortie du rapport de la Commission, le premier ministre du Québec et le ministre de l'Environnement, qui est le patron, le grand boss du BAPE, se sont montrés favorables au projet.

1830

Alors, voici quelques données objectives. L'usine de liquéfaction serait bâtie sur un territoire autochtone non cédé et revendiqué. 400 conseils municipaux et plus du Québec ont adopté des résolutions de Déclaration d'Urgence Climatique on a appelé ça la DUC.

1835

87 000, j'ai regardé le chiffre ce soir, 88 100 personnes ont signé la pétition, jusqu'ici une pétition d'opposition au projet GNL Énergie Saguenay. 300 000 personnes au Québec ont adhéré au Pacte pour la transition.

1840 Tantôt, nous appris par madame Lachapelle du groupe des étudiants du CEVES, C-E-V-E-S, que 300 000 étudiants avaient, s'opposaient aussi au projet GNL. Et finalement, 500 000 personnes ont marché pour le climat en septembre 2019. Maintenant, je laisse la parole à mon collègue Normand.

M. NORMAND BEAUDET :

1845 Donc bonsoir. Merci pour cette opportunité-là de présenter un point de vue au BAPE. Donc, dans le cadre de n'importe quelle audience, il y a toujours un point de départ. Il faut se poser la question, en fait, avons-nous le bon interlocuteur devant nous?

1850 Ici, on parle souvent du promoteur. Le promoteur, actuellement, c'est une entreprise qui s'appelle Énergie Saguenay qui a été créée et en fait, qui est une agence qui a pour but en fait, de vendre et de faire la promotion du projet.

1855 Maintenant quand on veut avoir le bon interlocuteur devant soi, on se doit de se pencher sur la question à qui profite ce projet-là. Donc, on a un projet qui va traverser l'Abitibi, qui va passer par le nord de la Mauricie, qui va s'en aller vers le Saguenay avec un gazoduc et ce projet-là va aboutir dans l'usine de liquéfaction.

1860 Maintenant, à qui profite ce genre de projet-là actuellement? Pour l'instant, on a l'Institut de recherche économique, IRIS, qui a essayé de se pencher sur la question et qui est tombé face à une gamme, une nébuleuse, je dirais de sociétés écran qui semblent être incorporées dans des paradis fiscaux.

1865 Pourtant, la question de l'industrie gazière au Canada est assez facile à cerner. En fait, l'industrie gazière au Canada, c'est un amalgame d'immenses monopoles énergétiques, des compagnies en fait qui contrôlent vraiment l'ensemble des opérations de transport du gaz, de transfert du gaz et de traitement du gaz partout à travers le pays.

1870 Et on se dit qu'un projet comme celui-là doit répondre aux intérêts de ces gens-là. Et en fait, ce qui arrive, c'est qu'on ne semble avoir aucun de ces acteurs-là devant nous pour répondre aux questions. De là la question : avons-nous les bons interlocuteurs?

1875 Par exemple, on a TC Énergie qui est une entreprise actuellement sur laquelle va aller se greffer le gazoduc qui va se rendre à l'usine de liquéfaction. Cette entreprise-là, c'est un monopole canadien du transport du gaz, c'est l'acteur central de l'industrie de gaz depuis des décennies.

1880 Et ce qu'il faut comprendre, c'est qu'on a un projet de multiples milliards de dollars qui doit aller chercher, en fait, du financement sur les marchés internationaux et sans un acteur principal, un acteur crédible, il sera impossible d'aller recueillir ces montants-là sur les marchés internationaux.

1885 TC Énergie est une entreprise de transport qui contrôle la principale ligne canadienne, le principal gazoduc, ils sont en activité depuis 60 ans et c'est TransCanada PipeLines. En fait, la compagnie qui faisait la promotion du projet Énergie Est.

C'est probablement un acteur principal de ce projet-là et surprenamment, quand on regarde les documents qui ont été déposés au BAPE, on ne retrouve jamais le nom de TC Énergie à l'intérieur d'aucun des documents soumis par notre promoteur, en fait, qui est un bureau de vente.

1890 Donc, on n'a pas le véritable investisseur solide devant nous qui est capable de nous garantir que ce projet-là, il va être redevable face à ce projet-là. On a l'entreprise...

LE PRÉSIDENT :

1895 Alors, Monsieur Beaudet, votre temps de parole est maintenant arrivé à terme, alors, je vous demanderais de conclure, s'il vous plaît.

M. NORMAND BEAUDET :

1900 Donc, on a d'autres compagnies, c'est-à-dire la compagnie Enbridge, on a Power Corporation qui historiquement joue un rôle important au niveau du gaz.

1905 Je termine en disant qu'il est important lorsqu'on a des consultations comme celle-là d'avoir réellement des interlocuteurs qui sont capables de répondre aux questions, capables de documenter les choses et aussi d'avoir des gens qui sont redevables, donc qui ont la colonne vertébrale financière

pour être capables de supporter des aléas face à un projet comme celui-là. Donc je terminerais sur cette note-là. Merci.

LE PRÉSIDENT :

1910

Alors, je vous remercie beaucoup de votre contribution aux travaux de la Commission. Monsieur Pilotto?

LE COMMISSAIRE :

1915

Bien, une petite précision. Vous mentionnez TC Énergie, je suis d'accord avec vous que TC Énergie serait sûrement heureuse de voir ce projet-là se réaliser dans la mesure où elle opère le Canadian Mainline auquel viendrait se greffer le projet gazoduc, mais qu'est-ce qui vous fait croire que TC Énergie fait partie des promoteurs du projet ou des participants financiers à ce projet-là?

1920

M. NORMAND BEAUDET :

1925

Bien écoutez, je veux dire, vous avez un projet qui est à réaliser, qui va coûter des milliards de dollars à construire si on comprend le gazoduc, et si on comprend l'usine de liquéfaction, il faut des intervenants crédibles pour être capables de convaincre des investisseurs de venir investir. Et TC Énergie a tout le pedigree pour être capable de convaincre des gens. Pourtant, ils sont absents.

1930

On a Enbridge qui aussi une entreprise qui a, en fait, qui est probablement la plus grande entreprise gazière en Amérique du Nord, et qui est capable de convaincre des gens de venir investir. Eux contrôlent, sont un monopole de la distribution du gaz en Ontario et dans plusieurs parties du nord des États-Unis. Eux aussi sont capables de convaincre les investisseurs de venir.

1935

Vous avez Power Corporation, dont toute l'histoire de la compagnie est liée à la question de la privatisation du gaz dans le temps, dans les années 50, et qui est, a toujours été un acteur important dans le financement de projets gaziers, dont elle a même déjà été propriétaire d'Énergir/Gaz Métropolitain.

1940

Donc finalement, je dirais, l'écosystème gazier au Canada est super simple. Vous avez quelques compagnies qui contrôlent l'essentiel et qui ont la crédibilité pour être capables de supporter un projet de ce genre-là. Et ces compagnies-là sont totalement absentes.

1945

On est même, ils ne se présentent même pas pour venir répondre à nos questions et pourtant, ce sont les entités au Canada les plus connaisseuses de l'industrie gazière. On est devant, à mon avis, une mascarade quelques jours avant l'Halloween.

LE COMMISSAIRE :

1950

Oui, enfin, je comprends que ce sont vos spéculations sur les acteurs derrière.

M. NORMAND BEAUDET :

1955

Non non, non non, ce n'est pas de la spéculation. Je vous dis que l'industrie gazière au Canada, elle est composée de trois ou quatre monopoles. Puis là, on a un projet de milliards de dollars qui a pour but d'amener le gaz naturel, en fait, le gaz de schiste, vers l'exportation et il n'y aurait aucune de ces entreprises-là qui seraient redevables et qui viendraient rendre des comptes devant le BAPE. Ah, on est dans un ridicule absolument incroyable.

1960

LE PRÉSIDENT :

Alors, je vous remercie de votre contribution à nos travaux, nous vous souhaitons une bonne fin de soirée. Alors, merci beaucoup.

1965

M. NORMAND BEAUDET :

Merci.

1970

Mme LUCIE MASSÉ:

Oui, Monsieur le président, beaucoup beaucoup.

1975

M. ROGER BOIVIN
GROUPE PERFORMANCE STRATÉGIQUE (DM1585)

1980

LE PRÉSIDENT :

Alors, j'inviterais maintenant monsieur Roger Boivin, s'il vous plaît.

M. ROGER BOIVIN:

1985

Bonsoir, Monsieur le président, est-ce que vous m'entendez bien?

LE PRÉSIDENT :

1990

Oui, mais nous vous voyons mal. Alors, écoutez, Monsieur Boivin, comme à l'usuel, je veux dire, vous connaissez les conditions. Alors, dix minutes, je vous cède la parole puis nous vous écoutons.

M. ROGER BOIVIN :

1995

Alors, bonsoir Messieurs les commissaires, Monsieur le président et Monsieur le commissaire. Alors, mon nom est Roger Boivin, je suis président d'une firme de développement économique, d'études économiques, mais j'étais anciennement au développement économique à La Baie. J'étais là quand on a construit le port de Grande-Anse, j'ai travaillé là-dessus. J'ai été directeur aussi au niveau du développement économique fédéral dans la région avec les SADC, travaillé au ministère Industrie Commerce et j'ai été directeur du CLD de ville de Saguenay plusieurs années.

2000

Et depuis une quinzaine d'année, je suis à mon compte en développement économique, je fais des études économiques. Je suis diplômé des HEC.

2005

Alors, moi, je vais intervenir ce soir pour vous parler, bien sûr, du projet. Je pense que c'est un bon projet au niveau économique, c'est un projet innovateur au niveau environnement parce que c'est le

seul projet industriel, le premier au Québec, que je vois qui est carboneutre. Je n'ai pas une de mes alumineries, une de mes usines qui est carboneutre puis personne ne demande de les fermer.

2010 Alors, que là, on a une entreprise qui fait un effort très important pour cet élément-là. Ça peut avoir d'énormes retombées économiques pour la région, pour le Québec. Je vais rapidement sur ces points-là puisque c'est des points qui ont déjà été couverts puis qui sont bien connus de la Commission.

2015 Moi, l'élément que je voudrais surtout apporter, c'est le fait que le GNL, pour le Québec, on a déjà une usine, Énergir a usine de GNL pour les besoins québécois. Bien sûr, là, on parle d'une usine d'envergure mondiale qui a une grande capacité, 5% de la croissance de l'industrie dans les prochaines années pourrait être produite par ce 11 millions de tonnes-là.

2020 Alors, moi, je pense qu'il faut se servir de ça, c'est une nouvelles filière énergétique au Québec qui pourrait servir à développer une filière industrielle, notamment... ah oui, puis dans les versions de document que je vous ai envoyé, j'ai marqué l'hydrogène, de produire de l'hydrogène, mais on peut produire de l'hydrogène avec du gaz naturel, bien sûr, mais ça crée du gaz, du CO₂.

2025 Alors, dans mes versions, j'aurais dû l'enlever cette section- là puisque moi je suggère des filières associées au GNL qu'on utiliserait au Québec, pour maximiser, au moins qu'elles soient carboneutres. Mais on pourrait produire des engrais azotés. 50% des engrais dans le monde...

LE PRÉSIDENT :

2030 Juste pour préciser, si vous souhaitez amender votre mémoire, il suffit simplement nous en envoyer une nouvelle copie, une nouvelle version.

M. ROGER BOIVIN :

2035 Oui. Je vais le faire.

2040

LE PRÉSIDENT :

2045 Ce sera simplement une version amendée de votre mémoire qu'on déposera. Donc, je vous laisse continuer.

M. ROGER BOIVIN :

2050 Oui, je vais le faire. Je vous remercie de votre... alors, les engrais azotés, ça pourrait être intéressant. Dans l'est du Canada, il n'y en a aucune usine d'engrais azoté. La moitié des engrais dans le monde sont à base d'azote puis le gaz naturel est un des procédés pour fabriquer des engrais comme ça.

2055 Il y a déjà eu des projets de ce type-là au Québec, mais on pourrait utiliser le GNL pour produire des engrais. Il avait été question, je sais que monsieur Pilotto en a déjà parlé à d'autres intervenants, d'un robinet régional. C'est-à-dire que dans la région, on puisse utiliser le GNL qu'il ne soit pas tout exporté, mais qu'on puisse s'en servir à des échelles plus faibles pour remplacer des *fuels* diesel, dans nos mines du Nord ou autres, pour diminuer nos gaz à effet de serre.

2060 Il y a toute la notion de chaleur. Parce que vous le savez mieux que moi, on parle de 20 degré Celsius en moyenne la température ambiante de ce gaz-là, puis on l'amène à -162, ça fait 182 degré radians de différence.

2065 On peut récupérer une partie de cette chaleur-là. J'ai écrit là-dessus, il y a cinq ans déjà, pour faire des serres, de l'aquaculture ou des biocarburants qui sont tous des contributions à l'économie verte et qui pourraient tous créer des emplois associés dans la région ou au Québec sur la filière GNL.

2070 On peut aussi, bien sûr, on arrive au biogaz au Québec, mais si on... moi, je pense qu'on devrait demander que le projet GNL soit acheteur de biogaz québécois le long du gazoduc, et notamment la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de façon à créer une demande rapidement, qui pourrait être une demande stable, qui pourrait susciter une industrie, une utilisation de notre biomasse, qui est actuellement une forme de déchet et qui pourrait être valorisée d'une manière très utilisable au niveau GES, zéro GES.

2075

Il y a aussi, ça a été relancé très récemment et je ne le savais pas quand j'ai écrit mon mémoire, mais c'est sur la Côte-Nord puis en Gaspésie, monsieur Pilotto en avait déjà parlé lors de la période de questions que j'ai bien écoutée, il y a tout le charbon qui est utilisé, le *fuel*, le diesel qui est utilisé dans des procédés industriels sur la Côte-Nord, en Gaspésie, et dans lequel le remplacement de ces procédés-là, dans ces procédés-là par le GNL, pourrait amener une diminution des gaz à effet de serre.

2080

Mais toute la structuration de ce genre de filière-là, moi, je pense qu'on devrait créer une société de maximisation de la filière du gaz, du GNL au Québec.

2085

Le promoteur, le gouvernement du Québec et Promotion Saguenay en particulier, puisque l'usine serait au Saguenay, pourraient s'associer pour avoir des personnes spécialisées pour s'assurer que ces projets-là prennent forme.

2090

Notamment, prenez la chaleur. Il faut dès l'ingénierie du projet, si on veut récupérer de la chaleur, il faut concevoir ça dans l'ingénierie. Si on attend, on va... ah bien, là, on l'a pas fait de telle façon, les tuyauteries, tout ça ne peuvent pas faire ça.

2095

Donc, il faut rapidement s'occuper de ça, je pense, comme québécois pour utiliser ce projet-là, d'une part, pour son économie par lui-même, son économie, je veux dire, son modèle économique de vendre du GNL en Europe. GNL avec 84% moins de gaz à effet de serre puisqu'il est comprimé hydraulique par de l'énergie hydroélectrique, à des Européens ou à des Asiatiques pour remplacer des GES.

2100

Ça, c'est son économie en soi du projet, mais nous, on pourrait s'en servir comme levier pour développer toute une filière économique qui aurait très peu d'effet sur le gaz à effet de serre, sinon, des effets négatifs, de baisser nos gaz à effet de serre en remplacent d'autres filières.

2105

Je veux aussi aborder que le Saguenay-Lac-Saint-Jean dans les GES, on a perdu la moitié de nos emplois industriels depuis 1990. Ça a beaucoup aidé. La moitié de la diminution des GES au Québec, c'est la baisse des emplois industriels, la baisse des usines (inaudible).

2110 Alors, quand on nous dit qu'on ne devrait plus faire de projets, parce que même si ce projet-là est carboneutre, c'est très mauvais, il ne fait pas oublier que nous, on a beaucoup contribué. Ce n'est pas le transport qui a contribué à baisser les GES au Québec, c'est la baisse des usines. Notamment, moi, j'ai perdu beaucoup d'alumineries, j'ai perdu des papeteries, alors, je voudrais qu'on le considère.

2115 D'autre part, le Saguenay-Lac-Saint-Jean va perdre encore 25 000 habitants dans les 20 prochaines années. J'ai des tableaux là-dessus, ce n'est pas moi qui le dis, c'est l'ISQ, et ça, ça démontre bien - puis tout à l'heure on disait « Oui, mais ce n'est pas grave, vous n'avez pas beaucoup d'emplois, vous avez déjà un déficit d'emplois, vous avez un marché du travail serré », bien oui, mais je perds toute ma population, écoutez. À moment donné, il faut se comprendre, il ne faut pas faire des syllogismes comme on dit. Nous, on veut relancer notre économie, on a absolument besoin de ces projets-là.

2120 Je voyais cet après-midi, notre ami monsieur Michaud, nous parler d'aire marine tranquille. Vous savez qu'une aire marine tranquille, si moi, je ne peux plus rajouter de bateau sur le Saguenay, j'ai sept projets industriels, je n'ai pas juste GNL. Moi, j'ai trois projets d'alumineries, j'ai un projet d'Ariane puis j'ai le projet BlackRock. Chacun de ces projets-là si on les totalise, c'est 21 milliards de dollars d'investissements qui sont mis en enjeu. 21 milliards. Au Québec, c'est 30 milliards les investissements en général, 30 à 35 dans tout le Québec.

2130 Nous autres, on a besoin de ces projets-là, le Québec en a besoin. Ça commence à être des grosses phrases de lancer ça. L'année dernière, ce monsieur-là nous disait qu'il n'y avait aucun problème, que ça pouvait cohabiter. Là, il nous disait il faudrait montrer de la prudence. Le dernier coup, il nous a parlé que ce n'était pas sûr, puis là, on est rendu avec une aire marine tranquille.

2135 Moi, je vous le dis, ces projets-là il va me les bloquer dans six mois, il va dire qu'il faut tout arrêter. Écoutez, il faut être très sérieux puis ce monsieur-là, vous comprenez qu'il l'aura admis lui-même, dans vos audiences que j'ai bien écoutées, que la principale source de bruit pour le sonore dans le Saguenay, c'était les traversiers. Puis il l'a dit textuellement que les traversiers, il n'y avait aucun moyen de substituer ça. C'est très surprenant de sa part.

2140 Il y a un projet de pont à Tadoussac pour créer, qui enlèverait les 40 000 mouvements de bateaux. Alors moi, je pense que ça devrait être regardé.

2145 Puis rapidement, je voudrais dire que l'opposition sur ce projet-là me semble être un projet en retard. Le projet d'Énergie Est était un projet d'exporter du pétrole, ça faisait juste traverser le Québec puis ça n'avait aucun impact économique sur le Québec.

2150 Donc, ça, les Québécois l'ont rejeté. L'intelligence, vous savez, c'est d'apprendre de ses erreurs. Le nouveau projet qui est là, le projet GNL, il a appris là-dessus. Lui, il nous propose de compresser le gaz avec de l'hydroélectricité, ce qui va faire ça au Québec, qui va faire un projet qui crée moins de GES par rapport à... pour chaque tonne, une usine carboneutre, qui est une première au Québec dans toutes les usines, on n'a jamais vu ça.

2155 On a des filières connexes qui pourraient être très intéressantes à développer avec zéro effet carbone. On a des bateaux hybrides silencieux qui pourraient être très très, je pense qu'il va falloir qu'ils fassent bip bip sinon les bélugas ne les verront même pas, ne les entendront pas. On va remplacer du charbon en Europe. Il me semble que c'est un projet très valable.

2160 Sauf que là, « Ce n'est pas vrai puis il n'y aura pas de bateaux », écoutez, à moment donné, il faut avoir un peu de bonne foi. Je sais que vous allez regarder ça sur une base scientifique, mais il faut arrêter de faire des procès d'intention.

2165 On pose des questions lors du projet Énergie Est, les nouveaux projets s'adaptent, et bien là, on n'y croit pas. Vous savez tout à l'heure, là, c'était incroyable. C'est le complot, puis les Américains...

LE PRÉSIDENT :

2170 S'il vous plaît, s'il vous plaît. On ne commente pas les opinions, s'il vous plaît. Je veux dire, chacun a le droit à son opinion, surtout devant le Bureau d'audiences publiques, Monsieur Boivin. Alors, je pense que vous avez de quoi à nous dire qui ne porte pas nécessairement sur les opinions des autres. Alors, on vous écoute.

M. ROGER BOIVIN :

2175 Bien sûr. Alors, je termine rapidement. Vendredi, les gens de Grande Prairie puis Dawson Creek vont être avec nous. Puis j'ai bien hâte de les entendre parce qu'eux, ils en ont des puits de gaz

là-bas puis ils vont nous montrer comment les processus sont sécuritaires, puis sont modernisés en Alberta. Les gens de l'Alberta, ce n'est pas les imbéciles heureux.

2180 Puis des terminaux de GNL avec les psychodrames environnementaux, il y en a un au cœur de Boston, une ville de cinq millions d'habitants. C'est à 500 mètres du MIT, il est à côté de l'hôpital principale de Boston, à côté d'un IKEA, du Club Price puis personne n'a...

2185 Il y a une ligne de métro puis personne n'est mort. Ça ne veut pas dire qu'ils ont fait exprès de l'installer là, ils n'ont pas mis une ligne de métro juste pour passer au-dessus d'un GNL. Mais personne n'a arrêté ça, là. Il faut arrêter de vivre des psychodrames incroyables. Ça se fait ces choses-là. Ça peut se faire d'une manière très sécuritaire.

2190 Et vous savez, si le Québec fait la moitié des gaz à effet de serre du Canada, neuf tonnes au lieu de 20 tonnes puis que les États-Unis, c'est parce qu'on a de l'hydroélectricité. Moi, c'est mon dix-septième BAPE, Monsieur, que je travaille. Et à chaque fois, tous les gens que je vois aujourd'hui, ils étaient contre tous nos projets hydroélectriques.

2195 Bien si on les avait écoutés, on n'aurait pas fait nos projets puis on aurait le double des gaz à effet de serre au Québec aujourd'hui. On aurait 85 millions de tonnes de plus de gaz à effet de serre.

Alors, ça ne veut pas dire qu'il ne faut pas écouter dans ce qu'il se dit, il faut apprendre de l'opinion de l'autre, il faut améliorer nos projets, mais il faut être aussi ouvert.

2200 Ce projet-là est une contribution québécoise à baisser les gaz à effet de serre dans le monde entier, c'est un projet bien structuré, et je sais que vous, nous et d'autres, et aussi les opposants indirectement, vont s'assurer par le fait qu'on place la barre assez haute qu'on ait le meilleur projet possible pour améliorer la situation au Québec, développer l'économie et contribuer à la diminution des gaz à effet de serre. Comme on a déjà fait au Québec parce qu'on est déjà leader là-dedans en
2205 Amérique du Nord. Alors, on va s'affirmer...

LE PRÉSIDENT :

2210 Alors, je comprends que c'est votre conclusion, Monsieur Boivin?

M. ROGER BOIVIN :

Oui.

2215

LE PRÉSIDENT :

Je comprends que c'est votre conclusion?

2220

M. ROGER BOIVIN :

Oui oui, bien sûr, excusez-moi, oui.

LE PRÉSIDENT :

2225

Pas de problème. Alors, merci beaucoup, Monsieur Boivin, pour votre opinion. Monsieur Pilotto?

LE COMMISSAIRE :

2230

Pas de questions. C'était bien tassé, bien punché. Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

Alors, merci beaucoup d'avoir participé à nos travaux, Monsieur Boivin.

2235

M. ROGER BOIVIN :

Alors, merci à vous. On a hâte de lire votre rapport. Au plaisir.

2240

LE COMMISSAIRE :

Oui, merci.

2245

LE PRÉSIDENT :

Merci, Monsieur Boivin. Alors, bonne fin de soirée.

2250

M. ROGER BOIVIN :

... bon pour nous.

2255

Mme MARILOU LAPRISE (DM1799)

LE PRÉSIDENT :

Alors, j'inviterais maintenant Marilou Laprise, s'il vous plaît.

2260

Mme MARILOU LAPRISE :

Bonsoir. Est-ce que vous m'entendez?

2265

LE COMMISSAIRE:

Oui, Madame.

2270

LE PRÉSIDENT :

Oui, Madame Laprise, nous vous voyons. Alors, écoutez, droit de parole de dix minutes. La parole est à vous, nous vous écoutons.

2275

Mme MARILOU LAPRISE :

Parfait. Alors bonsoir, Monsieur le président, Monsieur le commissaire. Alors, je m'appelle Marilou Laprise, j'habite la ville d'Alma au Lac Saint-Jean. Et donc je suis ici pour vous présenter un résumé du mémoire que j'ai déposé la semaine dernière. Puis je tiens tout d'abord à m'excuser parce que je

2280 vais lire un texte, mais c'est le seul moyen que j'ai trouvé pour m'assurer de ne pas m'emporter puis ne pas dépasser le temps qui m'est alloué.

2285 Donc, je commence. Ce projet me heurte sur pratiquement tous les aspects de ma personnalité. D'ailleurs, j'ai fait le choix d'organiser mon mémoire en lien avec ces aspects. Le temps étant limité, j'aborderai ce soir seulement que deux thèmes : soit mes inquiétudes face à l'emploi ainsi que ma fierté d'être Québécoise.

2290 Donc, je suis une simple citoyenne et quand j'ai entendu pour la première fois la publicité d'Énergie Saguenay, je trouvais tellement absurde qu'ils vendent le projet comme un projet vert, que je me suis dit que je devais être mêlée.

Je suis donc allée vérifier s'il s'agissait bien du projet d'usine de GNL et lorsque j'ai eu ma confirmation, je me suis sentie atteinte dans mon intégrité. J'ai eu l'impression que ces gens voulaient profiter de nous, puis j'ai ressenti une malhonnêteté dans leur approche.

2295 À un point tel que j'ai pris la décision à ce moment-là de m'impliquer dans la lutte contre le projet parce que je me sentais vraiment agressée chez moi. C'est ce que je vous dirais de comment je me suis sentie.

2300 Je poursuis en vous disant que moi, je suis une mère et donc lorsqu'on devient mère, le poids du monde pèse sur nous. On devient responsable de l'avenir. On doit éduquer, former, modeler ces petites bestioles-là qui vont devenir un jour des citoyens engagés, fonctionnels puis qui vont faire avancer le monde.

2305 On travaille pour l'avenir, pour la perpétuation de l'espèce. On se consacre corps et âme à cette tâche puis c'est viscéral. Fait que si on ne fait pas les efforts nécessaires pour préserver la planète, tout ce travail pourrait être inutile.

2310 Moi, je n'ai pas eu mes enfants pour qu'ils vivent dans la misère provoquée par les changements climatiques. Malgré le fait qu'il a été annoncé depuis plusieurs décennies, on n'a pas pu empêcher leur arrivée. Ils sont en cours puis on est seulement à quelques années du point de non-retour. L'humanité ne peut se permettre des écarts de conduite.

2315 C'est pourquoi un projet comme Énergie Saguenay ne doit jamais voir le jour. On n'a plus le luxe de réaliser des projets polluants comme celui-ci.

2320 Je suis aussi une enseignante, je côtoie quotidiennement près d'une centaine d'adolescents âgés entre 14 et 16 ans. Je leur enseigne les mathématiques et les sciences, entre autres, mais j'essaie de les éduquer, les former également à leur futur rôle de citoyen. Ils sont importants pour moi puis leur avenir compte à mes yeux.

2325 Dans le projet de GNL Québec, la question de l'emploi me préoccupe grandement. Car actuellement dans notre région, nous vivons une pénurie. En effet, le taux de chômage est au niveau le plus bas que j'ai connu. En septembre 2019, il était à 5.9% puis cet automne, malgré la pandémie, il est encore à 6.5%.

2330 La pénurie de main-d'œuvre est bien présente dans plusieurs secteurs comme le tourisme, l'industriel, le professionnel et technique, l'agriculture, l'éducation et la santé, pour ne nommer que ceux-ci.

2335 Il me semble donc évident dans la conjoncture actuelle, que les emplois générés pour la construction et pour les opérations de l'usine de GNL, ne feraient qu'accentuer la problématique. Et selon moi, cette pénurie affecte grandement les adolescents car c'est sûr eux que la pression s'exerce pour combler les manques.

Le nombre de jeunes qui travaillent ne cesse d'augmenter et le nombre d'heures moyen qu'ils travaillent augmente également. Il a été démontré que les jeunes qui ont un emploi en même temps qu'ils vont à l'école à temps plein sont plus stressés puis ils ont plus de chance de décrocher.

2340 Les données présentées dans le document de l'Institut de la statistique du Québec duquel j'ai pris mon information, il est sans équivoque. Les chiffres parlent. Mais ce qui me parle encore plus, c'est ce que je vis quotidiennement avec mes élèves.

2345 La semaine dernière, j'ai été obligée de proposer à une élève d'aller voir son patron pour lui demander de diminuer son nombre d'heures travaillées parce qu'elle n'était pas capable de lui dire non. Elle me disait qu'elle subissait beaucoup de pression pour travailler plus d'heures que ce qu'elle

voudrait puis le résultat, c'est qu'elle manque de temps pour faire ses travaux scolaire puis elle risque l'échec dans certaines matières.

2350 Ces jeunes, c'est notre futur. C'est sûr eux que nous devons nous reposer plus tard. Il me semble que la moindre des choses serait de favoriser leur réussite afin qu'ils puissent exprimer leur plein potentiel.

2355 Les emplois que nous font miroiter les gens du projet Énergie Saguenay sont donc à mon avis totalement superflus et ne feront qu'aggraver la crise d'emploi que notre région vit en ce moment et par le fait même, augmenter la pression sur nos jeunes.

2360 Ce dont je voulais vous parler aussi, c'est le fait que je suis Québécoise puis je suis fière de l'être. Je me considère comme Québécoise avant tout puis je suis très fière de notre peuple. Notre partie du monde n'est pas parfaite, mais on est exemplaires dans bien des domaines. Puis je ne parle pas ici de notre comportement pendant la pandémie, mais plutôt de nos réalisations sociales. Citons, par exemple, notre système d'assurance maladie ou encore, notre chère société d'état, Hydro-Québec.

2365 Selon moi, aller de l'avant avec un projet comme GNL Québec couvrirait les Québécois de honte. En effet, les promoteurs d'Énergie Saguenay ont fait preuve à maintes reprises de fourberies afin de nous embobiner dans leur histoire de projet vert. Et donc y adhérer témoignerait de notre crédulité. De mon côté, je vois une insulte à ma capacité d'analyse et je crois sincèrement que chaque Québécois devrait se sentir également choqué.

2370 Les promoteurs, c'est qui d'ailleurs? Bien sûr, on a entendu parler des investisseurs étrangers, mais un projet comme GNL Québec ne pourrait pas voir le jour sans des investisseurs locaux, en tout cas, canadiens, qui sont suffisamment puissants pour attirer des investisseurs étrangers.

2375 Puis on se demande à qui pourrait bien profiter ce projet parce que ces investisseurs locaux là, on ne les a toujours pas vus. Donc, il est pertinent de s'imaginer qu'il s'agirait peut-être d'un constructeur ou d'un propriétaire de gazoduc déjà existant et bien implanté au Canada.

2380 Alors, selon Normand Beaudet, un seul nom s'impose, TC Énergie. Cette entreprise est nulle autre que TransCanada Pipelines qui a changé son nom tout récemment. Pourquoi? Serait-ce pour que nous ne nous doutions pas qu'ils sont derrière ce fameux projet? Nous n'avons pas oublié la saga

d'Énergie Est. Cette entreprise est également le promoteur du projet de gazoduc dans l'Ouest canadien dont on a grandement entendu parler l'hiver dernier en raison des barrages ferroviaires.

2385 Nous ne pouvons que supposer que le promoteur local, c'est TC Énergie pour le moment parce qu'ils ont travaillé très fort pour rester bien caché. Il me semble d'ailleurs étrange qu'on ne sache toujours pas qui sont les promoteurs locaux.

2390 Ce qui me choque le plus face à l'entreprise de TC Énergie, c'est le fait que c'est également elle qui est propriétaire de l'usine de cogénération de Bécancour. Cette même usine, qui coûte année après année des millions de dollars à Hydro-Québec. Au terme du contrat que la compagnie TC Énergie a toujours refusé de casser, malgré le fait qu'elle ne livrait pas d'électricité, la somme totale versée à la pétrolière de la période de 2008 à 2026 pourrait atteindre 2.4 milliards de dollars.

2395 Cette somme, c'est nous les Québécois, parce qu'Hydro-Québec nous appartient, qui la tire dans le feu. Et de l'autre côté, Hydro-Québec va construire une ligne électrique pour alimenter l'usine de GNL à ses frais et va vendre l'électricité au tarif préférentiel.

2400 On parle d'une subvention, il faut dire subvention, de 43 milliards de dollars sur six ans. Je trouve qu'on aurait l'air sérieusement de beaux dindons de Québec ou encore de stupides grenouilles. Ça, pour moi bien, il n'en est pas question. Je trouve qu'on a notre fierté là-dedans puis qu'on doit se tenir debout.

2405 Donc Hydro-Québec, ça nous représente. On en est fiers, elle nous permet d'être plus verts. Puis nous, les Québécois, on y tient à être vert. Il y a plein de sondages qui démontrent que pour nous, c'est important l'écologie, c'est important la protection de l'environnement.

2410 Donc, imaginez si au lieu d'acheter des quantités astronomiques d'essence parce que l'argent qu'on dépense pour acheter de l'essence, elle sort du Québec, à la place, nous achetons de l'hydroélectricité québécoise pour faire avancer nos voitures, nos tondeuses, nos motoneiges, nos VTT et tout le reste, les bateaux, tout cet argent-là, elle resterait au Québec puis elle nous enrichirait.

Finalement, les promoteurs du projet ont commandé un sondage en 2018, suivi d'une analyse qui ne devait pas être dévoilée. Les résultats de ce sondage faisaient état du fait que seulement 33% des répondants québécois étaient favorables au projet.

2415

De plus, dans le rapport d'analyse, on recommandait différentes avenues pour augmenter l'acceptabilité du projet. La firme avait d'ailleurs mentionné qu'il existait une réceptivité de la population à un message qui positionne le méthane comme une énergie de transition. Elle suggérait de concentrer davantage les messages sur l'idée que ce gaz permettra de réduire le recours au charbon ailleurs dans le monde.

2420

Et, c'est quoi le message qu'Énergie Saguenay n'arrête pas de nous marteler? Bien, c'est ça. Et ça, c'est même si le promoteur il admet de lui-même qu'il y a au moins 40 % du gaz liquéfié qui va s'ajouter au gaz au lieu de remplacer le charbon. Donc, il va s'ajouter en... qui va produire encore plus de GES finalement.

2425

De ce que je comprends, l'entreprise nous a analysés, nous, puis ils ont ensuite construit leur message de façon à nous manipuler pour qu'on soit favorables au projet. Moi, je trouve ça plutôt malhonnête comme méthode.

2430

À la lumière de ces énoncés, je pense sincèrement que le Québec doit se tenir debout et refuser un tel projet. Nous sommes un peuple fier et nous ne devons en aucun cas accepter que ces promoteurs, TC Énergie ou les Américains, viennent exploiter nos richesses en nous manipulant comme ils l'ont fait.

2435

Et je conclus en vous disant que, bon, je vous ai présenté une partie de mes réflexions sur ce projet, comme vous l'avez sûrement constaté, les arguments contre ne manquent pas. Qu'on parle de l'emploi, de l'économie ou de son effet sur l'environnement, il me semble évident que ce projet ne peut être accepté.

2440

À ça, ajoutons le mépris avec lequel les promoteurs nous traitent et ce projet perd complètement sa valeur. Il y a tellement d'incohérence dans Énergie Saguenay qu'il m'apparaît impensable qu'il puisse être recommandé et si jamais ça se produit, bien mon gouvernement il n'aura plus beaucoup de crédibilité à mes yeux.

2445

Dans le contexte actuel, au moment où l'attention des gens est détournée par la pandémie qui est un des symptômes des changements climatiques, il faut le dire, il est primordial que nous gardions les yeux ouverts pour éviter que des décisions que nous pourrions regretter soient prises.

2450 Plus que jamais, nous prenons conscience de la précarité de notre économie, de notre dépendance aux autres. Un petit retour vers nous, notre communauté, notre Québec ne ferait pas de tort. Les possibilités d'investissements dans des avenues plus en accord avec nos valeurs sont immenses. Saisissons les opportunités, ne serait-ce que celle d'électrifier nos transports.

2455 Je terminerai en vous parlant de mes enfants et de mes élèves. Je suis venue ici vous présenter mes arguments pour eux, je veux pouvoir les regarder dans les yeux en leur disant « J'ai fait tout qui était en mon pouvoir pour limiter les effets des changements climatiques. Je suis allée au front, je suis allée me battre ».

2460 Si le gouvernement accepte ce projet, les changements climatiques provoquent plusieurs catastrophes qui mettront en péril l'avenir de l'humanité. Qu'est-ce que vous allez répondre à vos enfants puis vos petits-enfants? « On me l'avait dit que ça se produirait, mais je n'ai rien fait parce qu'il y avait de l'argent à faire ». Honte à nous si ça arrive. Et je termine en vous disant, je crois en nous, je crois en l'humanité, et je crois en ma région. Merci de m'avoir écoutée.

2465

LE PRÉSIDENT :

Merci d'avoir exprimé votre opinion devant la Commission, Madame. Monsieur Pilotto, c'est clair?

2470

LE COMMISSAIRE :

C'était très clair et très bien livré. Vous pourrez partager ça avec vos élèves et vos enfants, j'en suis persuadé.

2475

Mme MARILOU LAPRISE :

Je le fais très fréquemment.

LE PRÉSIDENT :

2480

Alors, merci beaucoup de contribuer à nos travaux, Madame. Bonne fin de soirée.

LE COMMISSAIRE :

2485

Merci.

Mme MARILOU LAPRISE:

2490

Ça me fait plaisir. Au revoir.

M. MARC BRULLEMANS (DM1957)

2495

LE PRÉSIDENT :

Alors, j'inviterais maintenant Marc Brullemans s'il vous plaît.

M. MARC BRULLEMANS :

2500

Bonjour.

LE PRÉSIDENT :

2505

Alors dix minutes de présentation, nous vous écoutons. La parole est à vous.

LE COMMISSAIRE :

2510

Et nous vous voyons même.

M. MARC BRULLEMANS :

2515

Hier, j'ai entendu le maire de La Tuque parler avec enthousiasme du gaz naturel comme une énergie fiable, sécuritaire, sans problème, sans accident. Il ajoutait le monde, le Canada et le Québec ne peuvent prétendre passer vers une énergie verte sans passer par une transition par le gaz naturel. C'est utopique de passer outre cette étape...

LE PRÉSIDENT :

2520 Monsieur Brullemans, je vous arrête. Je vous arrête. Ce n'est pas votre première participation à une commission du Bureau d'audience publiques, on n'est pas dans un débat contradictoire, on n'a pas à porter des jugements sur les opinions qui ont été exprimées dans le cadre des consultations du Bureau d'audiences publiques.

2525 Nous sommes ici pour entendre votre opinion, pas votre opinion sur les opinions des autres. Alors, écoutez, on est ici pour vous écouter, monsieur Brullemans, je vous cède la parole.

M. MARC BRULLEMANS :

2530 Je voulais juste vous dire qu'on a entendu des gens puis que ces gens-là n'ont pas l'air de comprendre qu'on est dans un état d'urgence climatique. Donc, et que les assertions, parce que souvent ils disent « Il ne faut passer par le gaz naturel », pour moi, ce ne sont pas des arguments.

2535 Je crois que les personnes, ces personnes-là ne sont pas pleinement conscientes du déséquilibre thermique terrestre causé par l'Homme ni du seul fait que l'année 2020 deviendra, selon toute vraisemblance, la plus chaude qu'aura vécu notre espèce.

2540 Puis je reviens maintenant à mon mémoire. Hausse de consommation de pétrole, de gaz naturel, de charbon. Hausse atmosphérique de CO₂, hausse atmosphérique de méthane, hausse atmosphérique de protoxyde d'azote, hausse générale des GES, mais aussi une hausse trop rapide de ces GES.

2545 Le 19 octobre, il y a une semaine, paraissait un article dans la revue scientifique Nature Geoscience sur l'extinction Permien-Trias, la plus grande extinction qu'a connu le vivant sur la planète, il y a quelques 252 millions d'années. Les chercheurs ont estimé que les taux d'émission actuels de CO₂ sont 14 fois plus grands que ceux ayant eu lieu lors de la plus grande catastrophe biologique de l'histoire de la Terre.

2550 N'est-ce pas un peu inquiétant? L'enjeu : pour promouvoir le projet, Gazoduc et GNL Québec utilisent l'argument de la réduction des GES par l'utilisation du gaz au lieu du charbon. Or, cela ne

tient que si deux conditions sont remplies : première, le gaz naturel émet moins de GES que le charbon sur l'ensemble de son cycle de vie. Deuxième condition, que le gaz naturel déplace véritablement le charbon sur les marchés.

2555 Or, des études récentes montrent que le taux de fuite global de la filière, dû aux émissions fugitives, est trop élevé pour prétendre que le gaz naturel émet moins de GES que le charbon.

2560 Pour comprendre l'importance des fuites fugitives de méthane dans la filière du gaz naturel, il suffit de les comparer aux émissions du CO₂ lors de la combustion du gaz naturel. Le résultat est le suivant: chaque pourcentage de perte de méthane supplémentaire correspond grosso modo à 16% des émissions qui ont lieu lors de la combustion.

2565 C'est pourquoi il suffit que de quelques pourcentages de fuite pour que les avantages à la combustion du gaz naturel par rapport à d'autres combustibles, comme le mazout ou le charbon, disparaissent. À 3%, les fuites de méthane équivalent sur un horizon de 100 ans, à la moitié des GES habituellement associés au gaz naturel. Si nous utilisons un horizon de temps plus court, un plus petit taux de fuites suffira pour avoir le même effet.

2570 Malgré de nombreux articles et rapports sur le gaz naturel liquéfié, il est rare que les auteurs prennent la peine d'indiquer ce fait aussi clairement.

2575 Dans le tableau que j'ai présenté dans mon mémoire, j'ai présenté différents taux de fuites de 1 à 10% et je vous rappelle que je soustrais de la combustion le volume de gaz qui est perdu avant la combustion.

Pourtant, on a entendu lors de ces audiences de la part du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, dans la pièce, le document DB-44, il est écrit que le gaz naturel est une énergie peu émettrice de gaz à effet de serre par rapport aux autres sources conventionnelles.

2580 Les émissions de GES, lors de la combustion du gaz naturel, sont 32% inférieures à celles du mazout léger. On voit donc que le ministère ne tient pas compte des fuites de méthane lors des forages ni après la fermeture des puits, ce que toute bonne analyse de cycles de vie devrait faire.

2585

À ce propos - des analyses de cycles de vie. À la cinquième séance de la première partie des audiences, un représentant du MERN dit : « L'analyse de cycle de vie au complet qui est mise de l'avant puis qu'on dit que c'est peut-être moins ou plus dommageable que le charbon, nous, on n'est pas en mesure au MERN de trancher là-dessus. Nous, on se fie, on ne fait pas d'analyse de cycle de vie en tant que telle sur les différentes filières énergétiques », et cætera, et cætera.

2590

Vous comprendrez sans doute pourquoi j'écrivais dans mon mémoire que les ministères se retrouvent souvent à l'arrière du train.

2595

Revenons maintenant au taux de fuite global. On a entendu différents taux de fuite lors de ces audiences. Il semble que le promoteur ait choisi 1,2% et il est intéressant de constater que le ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques semble avoir entériné cette valeur.

2600

Lors de la cinquième séance, monsieur Cassanaz répondait :

2605

« Donc, de la façon dont monsieur Roy ce soir l'a expliqué, les émissions fugitives étaient de l'ordre de 1,2% et je pense que lui utilisait pour ses valeurs, la valeur moyenne des émissions fugitives pour le gaz de schiste qui vient de l'étude d'Hallen qui était produite en 2013 et qui est par ailleurs une étude qui est amplement acceptée par la communauté internationale. Donc, c'est ça, je ne sais pas si ça répond à tous les éléments de la question, mais je pense que ça éclaircit les échanges qu'on a eus avec les promoteurs. ».

2610

Fin de la citation. Donc, on voit bien que le ministère de l'Environnement se reporte à quelques études de 2013 citées par le promoteur.

2615

Marc Durand présentait hier son estimé entre 4 et 9% qui repose sur les émissions des champs gaziers américains. Aujourd'hui, Greenpeace présentait le résultat en utilisant des taux de 2,7 et 3,7%.

Pour ma part, je crois que le taux minimal de la filière du GNL, du gaz naturel liquéfié, est d'environ de 2,5%, mais qu'elle pourrait aisément être de 5% si on tient compte de la liquéfaction et des étapes qui lui sont associées, à savoir, le transport par les méthaniers et la regazéification, mais aussi du fait

2620 que les réseaux de distribution dans les villes, qu'elles soient européennes, asiatiques ou américaines, se corrodent et fuient.

2625 Je ne dis pas que la valeur du taux de fuite de 5% est une valeur indépassable, mais à l'échelle continentale pendant un certain nombre d'années, cette valeur me semble raisonnable au vu des budgets méthane qui s'affinent avec le temps.

2630 La substitution maintenant, deuxième condition. Que ce soit 2.5 ou 5%, ces taux ne rendent pas pertinente sur le plan climatique la substitution du charbon par le gaz naturel. Et on entend parler de période de transition, mais considérant notre budget carbone qui se réduit comme une peau de chagrin, le temps manque.

2635 Et je vais aussi revenir sur le concept de la porte qui se referme mis de l'avant par le chercheur suisse, le climatologue Thomas Stocker. Présentement, chaque année de délai ou d'inaction, dans la lutte aux changements climatiques, nous en coûte une et demie et dans cinq ans, cette même année d'attentisme nous en coûtera deux. Viendra vite le moment où nous ne pourrons plus contenir le réchauffement planétaire sous les 2 degrés.

2640 À partir de 2025, nous ne disposerons plus que de dix ans pour se décarboner entièrement. Et en ça, je rejoins ce que l'étudiant disait plus tôt. Le gaz naturel est une filière carbonée, il est donc impensable de construire des usines de liquéfaction pour évacuer le gaz naturel qu'on extrait pour le transporter à l'étranger. C'est irresponsable en quelque sorte.

2645 Il reste peu de temps et en contrepartie, si l'on regarde les 50 dernières années, nos efforts de décarbonation sont risibles. Ça fait quand même depuis 50 ans que les scientifiques disent qu'il faut faire attention à nos gaz à effet de serre.

Sur le graphique qui suit, qui apparaît dans mon mémoire, qui a paru dans la revue Nature il y a une semaine, nous constatons que pour respecter l'Accord de Paris, il nous faudrait au moins deux pandémies de type COVID-19 par année et ce pendant au moins 20 ans.

2650 Parce qu'on a vu, les auteurs ont mesuré une chute de l'ordre de 1,6 milliards de tonnes et ça correspond à 3% de nos émissions annuelles, alors que notre taux annuel de réduction pour

respecter l'Accord de Paris devrait être de l'ordre de 8%. Donc, trois fois deux, c'est pour ça que ça prend au moins deux pandémies.

2655 Le projet de...

LE PRÉSIDENT :

2660 ... Alors, Monsieur Brullemans, votre temps de parole arrive à son terme. Alors, je vous demanderais de conclure, s'il vous plaît.

M. MARC BRULLEMANS :

2665 D'accord. Juste terminer en dire que le projet de liquéfaction devrait selon moi causer des émissions de l'ordre de 50 à 70 mégatonnes.

2670 Et j'aimerais conclure, comme je l'ai en fait en 2015, le 5 mars, lorsqu'il était question au BAPE de l'étude de l'usine de liquéfaction la compagnie STOLT à Bécancour, j'avais écrit que de par les émissions de gaz à effet de serre qui lui sont associés, en amont comme en aval, je conclus que la construction de cette usine de liquéfaction ne devrait pas avoir lieu du moins, et je garde ma formule habituelle, tant que la concentration de CO₂ dans l'atmosphère n'est pas revenue à une valeur proche de 350 PPM.

2675 Et là, je vais, vraiment un hasard, il y a quelques jours, je suis tombé sur un article signé par 38 chercheurs et qui dit exactement la même chose, qui dit que la stabilisation du climat nécessite que le déséquilibre énergétique terrestre soit réduit à presque zéro pour permettre au système terre d'atteindre un état de quasi équilibre.

2680 La quantité de CO₂ dans l'atmosphère doit être réduite de 410, la concentration actuelle, à 353 PPM afin d'accroître le flux radiatif de chaleur vers l'espace de 0,87 watts par mètre carré. Et je termine là-dessus.

LE PRÉSIDENT :

2685 Merci.

M. MARC BRULLEMANS :

2690 Juste une phrase, il faut bien comprendre qu'au-delà des transitions énergétiques, il existe des considérations physiques plus écrasantes. Au-delà de nos existences, il y a l'implacable thermodynamique et ce chiffre de 0,87 watts par mètre carré. Je vous remercie.

LE PRÉSIDENT :

2695 Merci, Monsieur Brullemans de votre présentation. Monsieur Pilotto?

LE COMMISSAIRE :

2700 Pas de question, c'est très clair. Merci.

LE PRÉSIDENT :

2705 Alors, merci beaucoup, Monsieur Brullemans, de votre contribution à nos travaux. Alors je vous remercie, je vous souhaite une bonne fin de soirée.

LE COMMISSAIRE :

Bonsoir.

2710 **M. MARC BRULLEMANS :**

Merci.

2715 **M. DANIEL LAROUCHE (DM2278 ET DM2278.1 À DM2278.5)**

LE PRÉSIDENT :

Alors, j'invite maintenant monsieur Daniel Larouche, s'il vous plaît.

2720

M. DANIEL LAROUCHE :

Oui, bonsoir.

2725

LE PRÉSIDENT :

Bonsoir, Monsieur Larouche. Alors, c'est une présentation par téléphone, peut-être parler un peu fort pour qu'on puisse bien vous comprendre. Alors, la parole est à vous, nous vous écoutons. Dix minutes.

2730

M. DANIEL LAROUCHE :

Oui. Parfait, bien, je serai assez bref étant donné l'heure tardive. Et puis dans le fond, merci Monsieur le président.

2735

Je tiens à préciser au moment où le taux de chômage au Saguenay-Lac-Saint-Jean est le plus élevé depuis 2008, que la situation avec le prix de l'aluminium et que les surtaxes imposées par les États-Unis créent de l'incertitude, et que l'économie mondiale roule au ralenti, nous vous demandons d'intervenir en la faveur du projet de GNL pour les générations futures, pour les retombées économiques, pour les entreprises, et pour créer des emplois de qualité en région.

2740

En mon nom personnel, faisant partie du groupe Facebook pour GNL de Citoyens engagés comptant plus de 37 000 membres, nous vous demandons sincèrement de démontrer votre appui positivement dans le cadre du processus d'audiences publiques.

2745

Les grands projets sont le cœur d'une économie florissante. Ils doivent faire partie de l'économie, c'est 6 000 emplois, donc c'est un petit rappel aussi à tous les gens qui écoutent. 6 000 emplois pour la région dès le début de la construction de l'usine, c'est une très belle occasion pour la région.

2750

Nos députés doivent travailler avec les promoteurs, s'assurer d'un bon climat politique provincial et fédéral pour accueillir des projets et des investisseurs.

2755 Aussi, notre région a su se développer grâce au secteur de l'aluminium, de la forêt, de l'agriculture, du tourisme. Malheureusement, le contexte de COVID ralentit tous les secteurs économiques. Alors, il serait très intéressant de se développer et de diversifier notre économie.

2760 Selon les économistes de Desjardins, 2020 se conclura avec une baisse de la production industrielle de 6.8% dans la région. Une des plus touchées au Québec par la pandémie.

2765 Selon le ministre de l'Économie du Québec, nous avons une des plus hauts taux de chômage depuis la Seconde Guerre mondiale en 1946, le pire remontant en octobre 1982. En octobre 2020, il est encore de 13% selon Statistique Canada.

Donc, il faut des grands projets générateurs d'emplois. Le projet GNL, 6 000 emplois qui débutent avec la construction de l'usine et je le répète; 6 000 emploi qui débutent avec la construction de l'usine.

2770 Dans un autre ordre d'idée, vous me suivez toujours, Monsieur?

LE PRÉSIDENT :

Toujours.

2775

M. DANIEL LAROUCHE :

2780 Oui, parfait. Dans un autre ordre d'idée, nous pouvons faire le parallèle avec la construction de l'usine à Alma de RTA à la fin des années 90, début 2000, avec 5 000 travailleurs. Je peux en témoigner, je suis un ancien citoyen d'Alma (inaudible) un Jeannois, toutes les régions du Québec ont bénéficié de ce grand projet et cela sans mentionner toutes les expertises des sous-traitants qui ont été ensuite porteuses d'une deuxième économie collatérale pour plusieurs années.

2785 En terminant, ce projet créateur d'emplois pourra garder nos jeunes en région et avoir un certain pouvoir attractif pour en faire revenir d'autres. De ce fait, contrer l'exode des jeunes depuis 20 ans.

2790 Je ne reviendrai pas sur ce sujet, il a été mentionné plusieurs fois, mais le bilan des pertes migratoires des 20 dernières années figurent parmi les plus importantes du Québec.

2795 La région comptait 276 509 habitants au 1^{er} juillet 2017, pour mon petit exemple, comparativement à 283 304 en 2006. Donc, et je tiens à vous préciser parce que je ne veux pas faire tout le parallèle de l'exode des jeunes, mais je tiens à vous préciser que par contre, il y a eu un léger gain entre 2006 et 2011.

2800 Pendant les grands projets de RTA AP60 et la rénovation du groupe turbine de la centrale de Shipshaw à Jonquière qui démontre que l'effet grands projets a un effet sur l'exode des jeunes. Donc, vous comprenez que l'effet grands projets diminue l'effet de l'exode des jeunes.

2805 Je suis d'ailleurs un bon témoin. Quand je suis sorti de l'école dans les années 2000, quand la région va bien, tout le monde va bien, nos amis vont bien, la famille va bien, personne ne parle de partir de la région. Vous savez, un climat positif, c'est bon pour tous, c'est bon pour l'économie, c'est bon pour le social, c'est bon pour le mental, c'est pour l'être humain et toute la région.

2810 Donc, pour terminer, pour toutes ces raisons évoquées précédemment, je suis en faveur de ce projet rassembleur pour toute la région au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Tel que le mentionne aussi la conclusion d'une recherche de la firme de sondage UniMarketing, 85% de la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont en faveur du projet selon cet automne 2020.

Alors, je vous remercie beaucoup et j'espère que vous allez donner un bon appui au projet dans vos conclusions. Merci.

2815 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, je vous remercie d'avoir exprimé votre opinion devant la Commission, Monsieur Larouche. Monsieur Pilotto?

2820 **LE COMMISSAIRE :**

Ça va, merci. C'était très clair.

LE PRÉSIDENT :

2825 Alors merci, Monsieur Larouche, d'avoir contribué à nos travaux. Nous vous souhaitons une bonne fin de soirée.

M. DANIEL LAROUCHE :

2830 Merci beaucoup à vous,

LE COMMISSAIRE :

2835 Merci.

M. DANIEL LAROUUCHE :

Merci. Au revoir.

2840

M. GÉRALD SAVARD
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY (DM2383)

LE PRÉSIDENT :

2845

Alors, j'inviterais maintenant monsieur Gérald Savard, s'il vous plaît. Alors comme convenu, dix minutes, la parole est à vous. Nous vous écoutons.

M. GÉRALD SAVARD :

2850

Bonsoir.

LE PRÉSIDENT :

2855

Bonsoir.

M. GÉRALD SAVARD :

Tout le monde m'entend bien?

2860

LE PRÉSIDENT :

Oui, nous vous entendons très bien, Monsieur Savard.

2865

M. GÉRALD SAVARD :

O.K. Bonsoir, nous de la MRC du Fjord, on vous a déposé un mémoire. Vous savez, au Québec, il y a 87 MRC dont cinq dans la région, nous, c'est la MRC du Fjord. Une MRC de 140 000 kilomètres carrés, grande comme la Suisse, 13 municipalités, 4 500 baux.

2870

La MRC est axée sur la villégiature et les ressources naturels. Au niveau villégiature, le massif des Monts-Valin, c'est chez nous, hein. Des mètres et des mètres de neige. Le fjord du Saguenay, bien, c'est notre resplendissant fjord.

2875

Au niveau des ressources naturelles, nous avons une mine, cinq centrales hydroélectriques, un parc éolien, une deuxième mine avec Ariane Phosphate, qu'on attend. On a la chance aussi d'avoir la route d'eau sur 80 kilomètres sur la MRC du Fjord et on a une forêt immense, un territoire de forêt immense.

2880

Nous, le gaz naturel, ce n'est pas nouveau pour nous. Le gaz naturel, vous savez, dans la région, ce n'est pas nouveau pour nous. Sur le territoire de la MRC à Larouche, il y a une conduite qui arrive là, moi je dirais depuis une quarantaine d'années. On n'a jamais entendu parler de ce... qu'il y a du gaz naturel dans la région qui alimente la ville de Saguenay, qui alimente la ville d'Alma, beaucoup d'entreprises et de commerces.

2885

Aussi nous, la table régionale des élus, c'est les cinq MRC de la région, on a un projet régional actuellement qu'on attend une réponse de Québec, d'installer une conduite de gaz naturel qui se branche à celle que je parle tout à l'heure, pour faire tout alentour du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ce

2890 qui veut dire que pour nous, ce n'est pas demain que le gaz naturel va arrêter, on en veut actuellement pour le futur.

O.K., le projet, c'est une conduite avec un refroidisseur et on transporte le gaz en liquide. Ce n'est pas chimique, pour nous, ce n'est pas quelque chose qui est très dangereux, c'est standard.

2895 Vous savez, nous, moi j'ai participé beaucoup à des mémoires, j'en ai présenté dans mon expérience de préfet, de BlackRock, le parc éolien dans le parc des Laurentides, la ligne 735 kV, Arianne Phosphate puis même, j'ai eu connaissance de Péribonka IV.

2900 Nous, on fait beaucoup confiance au BAPE et au gouvernement du Québec, et au Canada, avec toutes ses lois, ses normes. Vous savez, une municipalité, je l'ai répété à quelques reprises, on est très organisés avec toutes nos lois et nos règlements. Quand on fait un projet, que ce soit un ponceau, une rue, une bâtisse, on a assisté à la construction du parc des Laurentides, les gens sont témoins, le pont Champlain à Montréal qui s'est construit, comment c'est bien fait les projets aujourd'hui. T'sais, tout est pensé puis c'est sévère. On est très organisés.

2905 Au niveau des retombées économiques dans la région, ce projet-là aurait beaucoup de retombées économiques, mais quand on parle d'économie dans la région, puis sa démographie, c'est difficile, il faut se diversifier encore plus parce que nous, on a quatre axes que moi je vois. Il y a le papier qui ne va pas très bien, la forêt que ce n'est pas facile, l'aluminium, aussi l'agriculture.

2910 Nous, on veut diversifier puis ça c'est un moyen avec les grands projets que nous avons dans la région actuellement, les deux mines BlackRock, Arianne et GNL. Ce soir, on parle de GNL qui est quelque chose pour nous qui serait grandiose puis très important pour notre économie.

2915 Puis en plus, nous, quand on a un projet de la sorte, comme on vit les grands projets, comme actuellement on est en train de construire la ligne 735 où on a assisté le parc éolien. On a une organisation qui est CMAX dans la région, que vous avez entendu parler parce que moi, j'ai été aux quatre soirs de vos présentations, on est très organisés dans la région quand il y a un projet pour optimiser pour que tout ce qui se construit, toutes les dépenses qu'on fait, tous les travailleurs, 2920 d'optimiser, de prendre le plus possible dans notre région puis ça, on est très organisés pour ça.

2925 Maintenant, quand on parle de maritime. Le maritime, vous savez que ça, c'est au niveau des bélugas puis le maritime, actuellement, il y a 230 à 250 navires qui circulent. Vous savez, sur la MRC du Fjord, on a la chance d'avoir notre route d'eau, moi je l'appelle « notre route d'eau » depuis des dizaines et des dizaines d'années. Dans les années 80, on disait qu'il y avait 500 navires. Ce projet-là en rajouterait 150 à 200.

2930 Vous savez, on n'arrêtera pas les autos, les trains, les campeurs, les motoneiges, les camions de circuler, ce n'est pas vrai même si les gens pensent ça, non. Il faut les moderniser. Il faut les rendre plus sécuritaires, plus économiques. Comme quand on parle de bélugas, on parle de bateaux beaucoup plus silencieux.

2935 Puis si on développe, si on développe des projets de la sorte, c'est là qu'il faut comprendre le 4.0. On se dirige actuellement vers le 4.0, ce qui veut dire que quand on va arriver dans une zone de bélugas, on va être capable de diminuer la vitesse, on va être capable de même les analyser, les voir.

2940 On va développer toutes sortes d'affaires. Quand on fait des grands projets, c'est là que toutes les grandes... les pays se sont développés et puis ça, c'est une chance qu'on a. C'est un projet qui peut développer, on peut faire développer puis améliorer nos bateaux puis le transport.

2945 Nous, ce qui est important pour nous, c'est de dire à... on a sept recommandations, dans une recommandation pour que la Commission s'assure que GNL respecte les engagements responsables annoncés au niveau du transport maritime. Je suis certain qu'ils ne peuvent pas faire autrement. Comme on est au Québec ou au Canada, il faut suivre les règles.

2950 Ce qui nous démarque dans ce projet-là puis ce qui est important, c'est que ce serait une usine carboneutre, eux c'est ce qu'ils veulent faire le plus possible, puis c'est l'hydroélectricité.

L'hydroélectricité, on s'en vante au Québec depuis des années, c'est notre force, c'est là le point principal. C'est qu'on va avoir une usine, un *cooler*, qui va rendre le gaz à -162 degré, qu'on va le faire avec de l'électricité, pas avec du charbon puis du gaz naturel, avec de l'électricité. C'est notre force.

2955 C'est nous, s'il y a un autre pays qui veut faire ce projet-là puis ça se fait au charbon, ça ne va pas bien là, au niveau mondial. Mais nous, vu que le Québec s'est développé beaucoup, qu'on a cet

atout-là, de l'électricité, qu'on fait partie des bons au Québec pour développer, c'est là l'avantage. C'est l'hydroélectricité que nous avons de disponible dans le Québec puis dans la région.

2960 Puis nous, pour le carboneutre aussi, vous savez que Énergie Saguenay font affaire aussi avec la Chaire éco-conseil de l'UQAC, puis qu'on a beaucoup confiance. Ça, c'est dans une de nos recommandations.

2965 Aussi ce qui est important pour nous, vous savez, le gazoduc, la conduite de 780 kilomètres, eux sur une base de... nous propose de donner des revenus à ceux qui, comme nous sur le territoire de la MRC, c'est 27 kilomètres de mémoire, puis ils vont nous donner un montant annuellement.

2970 Nous ce qu'on veut, vu que c'est sur la MRC du Fjord, si on veut être des bons partenaires, on veut qu'il y ait un fonds, un fonds volontaire aux municipalités que ce soit Saint-Fulgence, Sainte-Rose, Saint-Félix, Rivière-Éternité, Anse-Saint-Jean puis Saguenay, tout au long de la MRC du Fjord, dont les bateaux vont circuler, que nous, on est capables d'avoir des retombées économiques.

2975 Puis c'est dans une de nos recommandations, la sixième pour les efforts adéquats aux changements climatiques, pour la réduction des GES, pour le soutien de développement des activités touristiques, pour la promotion du territoire de la MRC du Fjord, pour la protection du fjord et pour la sécurité maritime.

2980 On fait un projet, mais en même temps, on s'améliore, c'est ça le bon côté. Puis nous, pour conclure, la MRC du Fjord, on a adopté deux résolutions visant à appuyer les projets porteurs d'emplois puisque qu'ils nous permettront une diversification.

2985 Pourquoi qu'on est pour ces projets-là? Parce qu'on est habitués à ça le développement économique chez nous, on est habitués aux ressources naturelles et finalement aussi, les lois et règlements, c'est ce que je disais tout à l'heure, du Canada et du Québec, sont parmi les plus exigeants au monde d'encadrer des projets comparativement à un projet similaire localisé dans un autre pays. C'est là que nous, il faut se démarquer.

2990 Le fjord du Saguenay est une voie navigable commerciale, une route d'eau, depuis des dizaines d'années, peut-être 100 ans, et plus de 100 ans. Ça a toujours été puis on a la chance d'avoir un port pour transporter, ce qui est le plus économique.

Encore une fois, l'utilisation de l'hydroélectricité comme énergie, c'est notre atout, c'est ce qui nous démarque avec une entreprise carboneutralité.

2995 La position du Québec comme leader dans la transition énergétique mondiale et la réduction d'émissions de gaz à effet de serre, vous savez, on y travaille fort dans le Québec, on n'arrêtera pas. On est une province, on fait partie au niveau de la transition énergétique, ça nous tient à coeur. Nous, à la MRC du Fjord, changements climatiques puis l'environnement, ça nous fait...

3000 On a installé dernièrement plus de 20 bornes électriques pour les voitures électriques, on a installé le bac brun dernièrement. On était... on a dit nous autres, les bacs bruns, c'était important.

On va mandater quelqu'un pour aller voir dans chacune des municipalités pour voir qu'est-ce qu'on ferait pour économiser au niveau des stations de pompage, les lumières de rue.

3005

Des fois, il y a des camions qui entretiennent la neige, les gens vont laisser tourner le moteur. Non, après 15 minutes, il s'arrête tout de suite. C'est ce qu'on veut faire puis nous autres, ça nous tient beaucoup à coeur à la MRC du Fjord, l'environnement. Les retombées économiques majeures pour la région, ça va être majeur ce projet-là.

3010

Aussi pour terminer, on a eu une réflexion cet été au niveau régional, il y a eu comme un sondage puis ce qui a été notre première, la récente réflexion régionale, sur la relance économique et sociale a permis d'identifier la mise en place de la zone industrialo-portuaire de Saguenay, ce qui veut dire à port Saguenay. Ça a été une des priorités.

3015

Si on veut que la région continue à se diversifier, à devenir de plus en plus, de créer la richesse, on a dit « c'est notre priorité. »

3020

C'est pour toutes ces raisons et considérations que la MRC du Fjord appuie le projet de GNL Québec qui prévoit construire un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay dans la mesure de respecter tous ses engagements annoncés, les règles obligatoires qui seront imposées à la suite de processus d'évaluation environnemental.

3025

Les gens, il faut qu'ils aient confiance. Québec, le Canada, les municipalités qui en ont fait un projet, c'est bien fait. Allez voir tout ce que, que ce soit n'importe quoi qu'on construit, c'est bien fait.

3030

Puis une chose qui est importante aussi, il faut quand même être leader dans la région puis moi, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, j'ai écrit un texte ici à la fin, est libre et capable d'assumer son destin et son développement puis ça, c'est important. On est capables de décider nous puis d'être capable d'être leader dans des projets.

LE PRÉSIDENT :

3035

Est-ce que je dois comprendre c'est votre conclusion, Monsieur Savard?

M. GÉRALD SAVARD :

3040

Oui, c'est la conclusion.

LE PRÉSIDENT :

3045

C'est votre conclusion. Alors, je vous remercie beaucoup de nous avoir présenté votre opinion devant la Commission, Monsieur Savard.

M. GÉRALD SAVARD :

3050

Au revoir.

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Pilotto, pas de questions?

3055

LE COMMISSAIRE :

Pas de questions, c'est très clair. Merci beaucoup.

3060 **LE PRÉSIDENT:**

Merci d'avoir contribué à nos travaux, Monsieur Savard. Alors, on vous souhaite bonne fin de soirée.

3065 **M. GÉRALD SAVARD:**

Merci.

LE COMMISSAIRE :

3070

Merci.

LE PRÉSIDENT :

3075

Merci beaucoup.

M. GÉRALD SAVARD :

En espérant que ça va vous aider beaucoup. Au revoir.

3080

LE PRÉSIDENT :

Merci. Alors, merci beaucoup. Alors, je remercie les gens qui nous ont écoutés, je remercie l'équipe technique. La Commission va ajourner ses travaux pour la journée, va reprendre demain 13 h avec l'audition de nouveaux mémoires. Alors, je vous remercie beaucoup, bonne fin de soirée.

3085

AJOURNEMENT

3090

3095

3100 Je soussignée, CINDY LAVERTU, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que
les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des propos recueillis
par moi au moyen de la sténotypie, par visioconférence et selon la qualité de celle-ci, le tout selon
la loi.

3105 ET J'AI SIGNÉ :

3110 *Cindy Lavertu*
Cindy Lavertu, s.o.